

BULLETIN
DE
*l'Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises*



BRUXELLES
PALAIS DES ACADEMIES

SOMMAIRE

Louis Dumont-Wilden 263

Séance publique du 14 décembre 1963

Hommage à Jules Destrée

Discours de M. Marcel Thiry 267
Discours de M. Pierre Nothomb 275
Discours de M. Albert Guislain 284
Discours de M. le Ministre Henri Janne 299

Les Prix académiques de 1963

Rapport du Secrétaire perpétuel 307

Le concours scolaire

Rapport de M. Albert Ayguesparse, secrétaire du jury . 309

Apollinaire et le Monastique, par M. L. C. BREUNIG 313

CHRONIQUE

Séances mensuelles de l'Académie 325
Deux grands prix internationaux décernés à Namur et à
Liège. *Extraits des discours de MM. Fernand Desonay et
Marcel Thiry* 326
Distinctions 335
Hors de Belgique 335

Louis Dumont-Wilden

Doyen d'âge et doyen d'élection de l'Académie, Louis Dumont-Wilden est décédé à Paris le 11 décembre 1963. Il avait été appelé le 17 janvier 1925 à occuper le fauteuil devenu vacant par la mort d'Iwan Gilkin. A la séance du 11 janvier 1964, M. Joseph Hanse, directeur sortant de charge, a prononcé de lui un premier éloge funèbre.

J'ai le douloureux devoir, avant d'abandonner ma charge, de rendre hommage à la mémoire de notre confrère Louis Dumont-Wilden. Elu il y a trente-neuf ans, il laisse ici d'unanimes et profonds regrets. Et c'est d'abord sa fidélité que je veux saluer ; nous l'avons vu assister jusqu'à l'extrême limite de ses forces à nos séances mensuelles ou publiques. La plupart d'entre vous ont eu la chance de le fréquenter intimement, de jouir de son esprit, de sa conversation, de son érudition. Avant de l'approcher ici, je l'ai entendu dans ce Palais, il y a longtemps déjà, évoquer avec finesse, avec humour, le Prince de Ligne, grand Européen comme lui, ou recevoir avec élégance, en grand lettré qui aimait à s'élever jusqu'aux idées générales, certains de ses confrères. Je ne l'ai malheureusement connu en cette Compagnie qu'au moment où sa fidélité ne nous apportait plus que la présence émouvante d'un corps trapu de vieux lutteur et la tristesse de voir s'éteindre la lumière d'une intelligence si vive. Je le regardais avec un respect attendri, en pensant que déjà il avait fait brillamment ses premières armes de journaliste et d'écrivain lorsque je n'étais pas encore né.

Chacun de vous se rappelle ces débuts dans *L'Indépendance*, *Le Petit Bleu* et *Le Soir*. Qui ne se souvient de ses articles du *Masque*, un peu plus tard ? Faut-il citer ses grands livres sur le Prince de Ligne, sur Benjamin Constant, sur le dernier des Stuarts, sur la Belgique, sur l'Alsace, sur *Le Portrait en France au XVIII^e siècle*, sur le roi Albert, sur Paris et ses *Jours inquiets* ou sur *L'Esprit européen* ? J'évoquerais volontiers avec une ad-

miration particulière *Le Crépuscule des Maîtres*, paru il y a quinze ans. Croyant déjà venu le « moment de prendre congé », notre confrère jette un regard en arrière et procède à la révision des jugements de sa jeunesse. Dans la solitude de l'île de Bréat, au milieu de ces flots qui l'ont toujours fasciné, tandis que la guerre déroule ses horreurs il s'interroge avec toute l'expérience d'un homme qui a beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup voyagé, profondément réfléchi au destin de la France et de l'Europe. Il se reproche d'avoir, quarante-cinq ans plus tôt, mêlé sa voix au grand chant du renoncement d'une génération qui croyait voir s'écrouler un monde et se dissoudre les grandes vertus françaises.

Avait-il été, autant qu'il l'a cru, un des choristes de la décadence ? Je ne le pense pas. J'ai retrouvé le sommaire des six leçons qu'il fit en 1901 (il avait vingt-cinq ans) à l'Extension de l'Université libre de Bruxelles, sur *Les grandes époques de la culture française*. Ce sujet de méditation, n'est-ce pas celui de toute sa vie ? Sans doute il terminait ce cours en constatant la faillite de l'esprit démocratique et révolutionnaire. Maurras exerçait alors son influence, comme sur tant d'autres, sur ce jeune intellectuel qui croyait que la courbe du destin français s'était irrévocablement infléchie après le xviii^e siècle. Mais déjà Dumont-Wilden se plaisait à faire l'histoire de cette culture française qui, disait-il, assimile toutes les cultures européennes. Il devait affirmer, douze ans plus tard, dans *L'Esprit européen*, ce recueil de monographies où il se réjouit de voir la jeunesse guérie d'un étrange mal de fin de siècle : « L'esprit européen, s'il existe, ne peut être que l'esprit français ». Il a repris le sujet, en 1936 et encore en 1945, dans un autre livre, *L'Evolution de l'esprit européen*, pour exprimer de nouveaux espoirs. Journaliste et penseur, attentif aux remous profonds de l'actualité, il n'a cessé de réfléchir en même temps à l'avenir, mais aussi d'interroger le passé, celui de la Belgique, de la France, de l'Europe, associées dans ses préoccupations et son attachement.

L'année même où il faisait son cours sur *Les grandes époques de la culture française*, il donnait aussi son premier livre, le premier de ces deux ouvrages dont le souvenir le poursuivrait comme un

remords mais sur lesquels lui-même, jusqu'à la fin, s'obstinerait à ramener l'attention ; par souci de sincérité sans doute, mais aussi par un attachement secret à ses débuts et à des livres où il avait laissé rêver davantage son imagination et s'exprimer une sensibilité poétique, aimant à situer des êtres raffinés dans un décor, dans une nature en intime correspondance avec leur vie mystérieuse et profonde.

Ce premier livre s'intitule *Visages de décadence* : visages d'automne, visages de lassitude, selon le mot de l'auteur, attiré çà et là par quelques procédés de l'écriture artiste. Mais Dumont-Wilden, lorsqu'il publie ces nouvelles, renie déjà les complaisances un peu morbides de sa vingtième année. Son livre accueille l'espoir autant que le découragement. On y perçoit le conflit entre les raffinements décadents et la simplicité de la vie, entre l'orgueil et l'humilité, entre la fascination déprimante du passé et l'appel libérateur du présent et de l'avenir, entre l'ascèse et la volupté, entre l'égotisme du dilettante et la générosité de l'altruisme.

Du second de ces livres auxquels il aimait à revenir, c'est le titre qui semble l'avoir hanté, *Soucis des derniers soirs*. Et pourtant, malgré l'amertume de certaines pages désabusées, l'optimisme et la confiance l'emportaient finalement. Cette suite de dialogues à portée philosophique acheva de le classer comme un penseur. Son ami Albert Giraud pouvait écrire en 1913, dans sa présentation d'un recueil de contes et de nouvelles où reparaissaient trois « petites paraboles de la vingtième année », *Le Coffre aux souvenirs* :

« M. Louis Dumont-Wilden est un homme heureux ; en attendant qu'on écrive un jour son histoire, il a déjà sa légende, et, chose admirable, cette légende renferme une grande part de vérité.

La légende veut que M. Dumont-Wilden soit le seul écrivain français de Belgique qui exprime des idées générales. Il semble que ses confrères lui aient donné, à cet effet, une délégation. Et non seulement il est reconnu qu'il a des idées générales, mais on les lui pardonne, ce qui, de la part du monde belge, suppose à la fois un effort et une indulgence. M. Dumont-

Wilden est admis à penser, et ses confrères, par une indolence naturelle, se reposent sur lui du soin de penser eux-mêmes.»

Cette place à part devait lui ouvrir les portes de l'Institut de France et aussi celles de l'Académie thérésienne qui ne voulait plus accueillir aucun « littérateur proprement dit ». Lorsque notre Académie le choisit pour succéder à son ami Iwan Gilkin, en 1925, il eut la joie d'être reçu par un autre ami, Albert Mockel, son voisin de la Malmaison. Ce fut une des plus brillantes réceptions de notre Compagnie. Mockel salua comme il convenait l'aristocrate de l'intelligence, le fidèle serviteur des lettres françaises de Belgique, du génie français et de l'esprit européen, le brillant journaliste de la *Revue bleue* et du *Pourquoi Pas?*, le « diplomate en disponibilité dans la presse », le critique d'art, le biographe étincelant, le « dilettante de la pensée », le défenseur acharné de la culture française.

Quarante ans sont depuis lors passés et chaque année a confirmé ces titres, attachés désormais au vivant souvenir d'un écrivain dont l'intelligence lucide et la sagesse étaient peut-être encore plus appréciées à Paris qu'à Bruxelles. L'importance et le rayonnement de son action et de son œuvre ont été et resteront pour nous un sujet de fierté.



SÉANCE PUBLIQUE DU 14 DÉCEMBRE 1963

Le Roi parmi les académiciens et les lauréats de l'Académie. A droite. M. le Ministre Janne.

SÉANCE PUBLIQUE DU 14 DÉCEMBRE 1963

EN PRÉSENCE DE SA MAJESTÉ LE ROI
ET DE M. HENRI JANNE, MINISTRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA CULTURE

Hommage à Jules Destrée

pour le centième anniversaire de sa naissance

Discours de M. Marcel Thiry

Sire, Excellences,
Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,

«Le Roi est le haut protecteur de l'Académie». Tel est le texte inscrit dans notre Charte, promulguée, Sire, il y a quarante-trois ans, par votre auguste grand-père, sur la proposition de Jules Destrée. De cette haute protection qui ne nous a pas fait défaut, Votre Majesté, en assistant à cette séance, nous apporte un nouveau signe, en même temps qu'Elle entend s'associer à l'hommage que nous rendons à un grand serviteur des arts, de la démocratie, de la Wallonie et de la Belgique. L'an dernier, c'est la Reine Fabiola qui venait éclairer de son sourire la cérémonie que nous avions vouée à Maurice Maeterlinck. Pour de pareilles présences, qui affirment prestigieusement l'intérêt accordé à nos travaux et à notre mission de défendre en Belgique la langue et la littérature françaises, l'Académie exprime au Roi et à la Reine sa respectueuse gratitude.

Il y a eu tant de Jules Destrée qu'il faudrait bien des séances comme celle-ci pour les évoquer tous. C'est toute une galerie de monographies qu'on a consacrées déjà ou qu'on devrait consacrer à l'écrivain, compagnon de Gilkin et de Verhaeren à *La Jeune Belgique* et de Mockel à la *Wallonie* ; au critique et à l'historien d'art qui partit passionnément à la découverte de la peinture italienne pour revenir ensuite aux artistes de chez lui et consacrer sa recherche à l'identification d'un Roger de la Pasture ; au militant socialiste ; au militant wallon ; au ministre, le « ministre des Beaux Peintres » glorifié par Ensor, mais aussi le ministre des Sciences et des Arts dont M. Henri Janne témoignait en septembre, à Marcinelle, que sous son ministère étaient nés la plupart des grands projets réalisés depuis lors au Département ; à l'ambassadeur ; à l'orateur incomparable ; à l'Européen... La seule histoire de la vocation politique surgie chez ce jeune bourgeois dilettante devant le drame social et la misère du Pays Noir demanderait un livre, de même qu'il nous faudrait toute une étude sur le salon de la rue des Minimes et sur son influence. Rarement un seul être aura réuni autant de personnalités en une seule, rarement autant de catégories de l'humanisme auront été affectées par les activités d'un seul homme.

Parmi cette œuvre multiple, il y a une action que cette séance doit tout d'abord et essentiellement mettre en lumière ; de tous les Destrée que fait lever dans notre souvenir un centième anniversaire, il y en a un de qui c'est le tour aujourd'hui et en ce lieu, d'être particulièrement célébré. L'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises avait le devoir de consacrer sa séance annuelle à commémorer ce centenaire en honorant au premier titre, en Jules Destrée, son fondateur. Elle devait cet hommage au ministre qui sut retirer des cartons les projets poussièreux, leur donner la forme où se reconnaît son imagination créatrice et présenter à la signature du roi Albert cet arrêté du 19 août 1920 par lequel notre Compagnie fut mise au monde.

Sur la condition qui, avant Destrée, était celle de nos auteurs de langue française vis-à-vis de l'Académie Royale de Belgique

— la majestueuse Thérésienne, doyenne de ce Palais — mon éminent ami M. Joseph Hanse, notre directeur en exercice, a fait une de ces petites recherches où se reconnaissent les curiosités méthodiques de notre section de philologie, et dont je voudrais vous faire part. La classe des Lettres de cet institut se divise en deux sections de quinze membres chacune, dont l'une, la section d'histoire et littérature, doit par destination accueillir les écrivains. Ceux-ci ne trouvaient place parmi ces quinze sièges que dans une proportion d'autant réduite que s'étaient développées au XIX^e siècle les disciplines historiques et philologiques, qui relèvent de la même section. De plus, une constatation s'impose, qu'il faut bien verser au dossier de l'académisme, si peu qu'il soit question d'en plaider ici le procès : alors qu'à son époque ingrate notre littérature française avait trouvé accès à l'Académie Royale avec Van Hasselt, Weustenraad, Charles Potvin, on ne l'y voit plus pénétrer dès qu'elle affirme sa valeur. Sans doute la responsabilité de cette absence est-elle partagée : Max Waller, Albert Giraud et leurs turbulents équipiers n'étaient pas plus portés vers les fauteuils que vers les perruques, et leurs impertinences n'épargnaient pas la vieille dame de la rue Ducale. Mais leur antiacadémisme ne venait-il pas en partie de l'incompréhension et de l'indifférence que les milieux officiels avaient montrées à ces aînés dont ils étaient fiers, Charles De Coster, Camille Lemonnier ? L'un ni l'autre n'avaient été appelés à l'Académie Royale, où siégeaient Henri Conscience et plusieurs poètes flamands...

A partir de 1886, lorsque les écrivains flamands sont pourvus de leur propre Académie, la littérature n'est plus représentée à l'Académie thérésienne, si ce n'est par deux ou trois survivants et par des philologues. Sont-ce les Rodenbach, Verhaeren, Maeterlinck, Giraud, Gilkin, Eeckhoud, Van Lerberghe, Elskamp, Mockel, Severin qui ne veulent pas d'elle, est-ce elle qui ne veut pas d'eux ? La situation est éclaircie en tout cas par une décision de l'Académie Royale de Belgique elle-même, en 1902, après la mort de Charles Potvin : elle décide, textuellement, qu'il n'y a « plus lieu de s'adjoindre des littérateurs proprement dits ».

Les « littérateurs », proprement ou improprement dits, n'ont donc plus qu'à se chercher leur propre maison s'il leur faut décidément un toit académique pour vivre, postulat sur lequel je suis bien disposé à admettre immédiatement, pour ma part, toutes les réserves qu'on voudra. Eux-mêmes, rendons cette justice à leur jeunesse, ne se passionnent guère pour la question ; quand ils s'occupent des projets d'une Académie belge de littérature française qu'on élabore vaguement, c'est le plus souvent pour s'en gausser, ou bien pour les repousser dans de superbes attitudes d'indépendance. En réalité, je crois que pour combler cette lacune qui était devenue officielle en 1902 et qui privait nos écrivains français de la possibilité — réputée importante par une honorable philosophie des vanités humaines — de devenir académicien, il fallait deux choses. Il fallait proposer une Académie d'une forme quelque peu neuve, quelque peu dégagée de l'académisme traditionnel. Deuxièmement, pour entraîner dans le sens de cette proposition la partie vive et intéressante de notre gent littéraire, pour réconcilier avec l'idée d'Académie les représentants de feu *La Jeune Belgique* aussi bien que la génération montante, il fallait la caution d'un ministre qui ne fût pas suspect de conformisme et qui bénéficiât du préjugé favorable chez les artistes et les écrivains.

Écrivain, Jules Destrée l'était lui-même, encore que l'action politique fût venue s'imposer à lui très tôt comme un sacerdoce exigeant et l'eût empêché de poursuivre jusqu'à sa plénitude un accomplissement dont les *Lettres à Jeanne* ou *Bon Dieu des Gaulx* avaient donné la promesse très substantielle, dont les *Fondeurs de Neige* et plus tard *Le Mystère quotidien* certifièrent la mesure possible. Qu'il fût d'avant-garde en esthétique n'était pas plus douteux qu'en politique. Il était bien le ministre qui pouvait créer l'Académie nouvelle.

Il la voulut nouvelle, en effet. Tout en lui donnant, dans un dessein qui est clair, quelques ressemblances de structure ou plutôt de terminologie avec l'Académie française, il ne manqua pas de tirer parti des trois siècles d'expérience qu'avait vécus celle-ci, et d'abord d'adopter cette disposition moderne que le traditionalisme interdit à notre célèbre aînée : l'éligibi-

lité des femmes. De même il se garda d'enfermer l'Académie dans des limites nationales : sachant bien quel est le besoin des échanges de l'esprit dans un petit pays qui fait un promontoire extrême dans le vaste empire de la langue française, il eut soin de réserver dix sièges sur quarante à des écrivains français des autres nationalités, comptant certainement sur ces rencontres, sur ce coude-à-coude (plus ou moins réalisé dans notre pratique) pour faire de la nouvelle institution un foyer de la littérature française universelle. Enfin, attentif à la préservation de la langue dans une région de marches, séparée de Paris et de ses enseignements incomparables par une frontière qui compte plus qu'on ne le croit comme obstacle aux communications spirituelles, région où le français est exposé aux contaminations par les parlars germaniques qui l'environnent étroitement, il conçut que les philologues fussent présents à côté des romanciers, des essayistes et des poètes, souhaitant maintenir ainsi le contact entre la règle et l'action, entre l'étude de la langue et la pratique des lettres ; et de même, parce qu'il aimait nos dialectes et parce qu'il envisageait, en les maintenant, de maintenir une originalité de nos provinces, il stipula qu'un siège serait réservé à un écrivain dialectal.

Tel fut le cadre tracé. Il y avait encore à indiquer un style qui marquât bien l'écart avec les manières les plus anciennes de la glorieuse Académie à laquelle penseront toujours, quoi qu'ils fassent, et que ce soit pour l'imiter ou pour éviter de le paraître, les fondateurs d'académies. Destrée proscrit donc qu'on pût faire acte de candidat. Point de candidatures au siège vacant, et nous-mêmes avons été plus loin : point de candidatures aux prix à décerner, sauf pour un ou deux dont les règlements particuliers font exception. Dans l'ensemble, un plan vigoureusement tracé par un architecte sagace, un plan qui ne manquait pas de modernisme — sauf qu'il s'agissait tout de même d'une Académie, et qu'on aurait pu rappeler qu'il ne faut pas verser le vin nouveau dans de vieilles outres.

On le rappela, on ne s'en fit pas faute ; c'eût été à désespérer de la jeunesse notamment si elle n'avait pas pris parti avec panache contre la création d'une Académie de littérature. Un

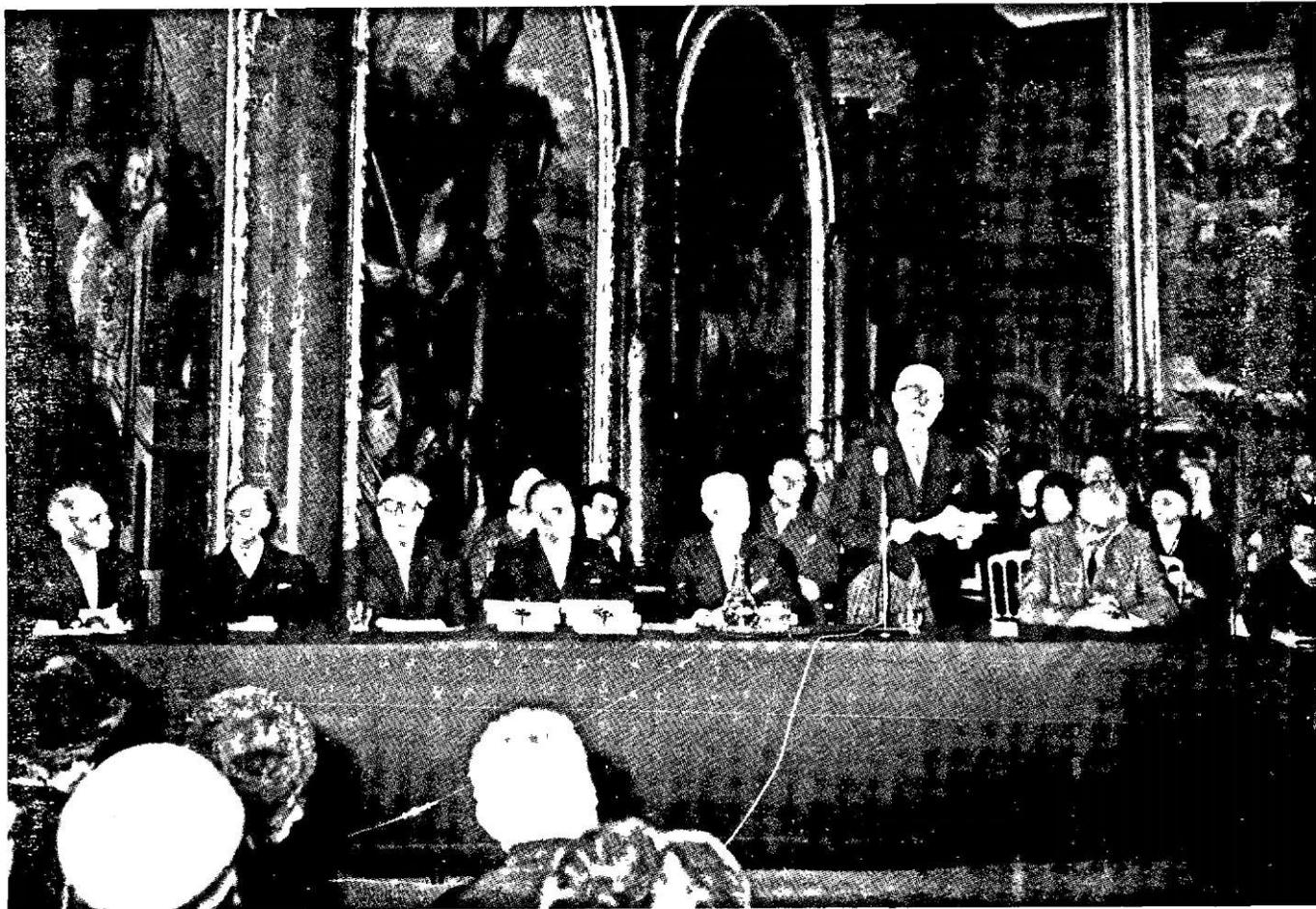
des plus talentueux détracteurs du projet devait plus tard s'amender à nos yeux fort honorablement, et devenir le plus brillant serviteur de cette maison dont il combattait l'idée ; il avait nom Luc Hommel. Mais les toujours jeunes Jeunes Belges écoutèrent Jules Destrée, leur compagnon des premières batailles. Pas un seul ne fit défaut. A l'appel du roi Albert, Gilkin, Eeckhoud, Giraud, Severin, Maeterlinck, Mockel, Van Zype, Wilmotte rejoignirent la première phalange. Moins d'un an plus tard, celle-ci s'était renforcée et l'on y voyait briller entre autres les noms de Max Elskamp, d'Anne de Noailles, de Gabriel d'Annunzio, de Ferdinand Brunot. Quand Destrée lui-même fut appelé à venir siéger au sein de sa création le 20 mai 1922, il pouvait juger que l'œuvre était bien partie.

Ce n'est pas à nous, ce n'est pas à moi d'apprécier le chemin parcouru depuis lors. Ce qui apparaît, c'est que dans la vie extraordinairement pleine et féconde de Jules Destrée la fondation de l'Académie s'inscrit comme un des résultats nécessaires de ses grandes tendances. Je crois que tout se tient dans cette existence passionnée, et que cette passion dépensée en des directions diverses est cependant unique. C'est celle d'un certain ordre supérieur vers lequel se mêlent étroitement l'aspiration morale et l'aspiration esthétique, ordre qui réunit toutes les fins où tendra l'action de Destrée : la beauté, beauté des tableaux et des poèmes, beauté de la femme et des paysages ; la justice, justice pour les individus et pour le peuple, justice au prétoire et justice sociale, car la justice sociale est nécessaire à un ordre de beauté et son manque dans les corons du Hainaut obscurcirait la lumière de la Toscane et les merveilles de ses musées ; la patrie enfin, la terre natale que Destrée aime d'un double courant d'amour : l'un qui touche au régionalisme, qui s'attendrit sur la vie locale et patoisante, sur le coin de bourgade plein de souvenirs d'enfance, sur Marcinelle, — l'autre qui prend le large, qui voit grand, qui sent que cette terre wallonne est fraternelle de toutes les terres françaises et qui se voue à défendre le génie français, donc la langue française. Dans toute cette vie, ces aspirations diverses se croisent et parfois

ont l'air de se contrarier, et par leur contrariété même elles s'organisent en harmonie. Le jeune critique d'art est parti à la conquête de la peinture italienne, mais l'art wallon le rappelle, et pendant des années, c'est à Roger de la Pasture qu'il va se vouer. L'homme de lettres qui débute à *La Jeune Belgique* paraît s'orienter vers les chapelles les plus raffinées et les plus égotistes d'une littérature d'extrême luxe, vers le climat Goncourt, vers le climat Gourmont ; mais que les verriers fassent grève, qu'il y ait des ouvriers à défendre après l'émeute, le fils de bourgeois se porte à la bataille sociale ; il est parmi les tout premiers élus socialistes et le restera quarante-deux ans, et l'impératif politique primera la vocation littéraire. Cet engagement dans un parti où l'on s'est jeté avec enthousiasme, qui se développe puissamment, dont on est l'un des chefs, va-t-il suffire ? Non. Un autre appel s'élève, une autre justice est en danger. Le mouvement wallon requiert Jules Destrée après le mouvement social. Et c'est la *Lettre au roi*, où le député socialiste ne craint pas, notamment, de dénoncer l'organisation des partis et de son parti comme un des obstacles à l'émancipation de sa Wallonie.

Quand, après la guerre, par un nouveau revirement de sa destinée, ce représentant autorisé de deux oppositions, l'opposition de gauche et l'opposition wallonne, se trouve ministre, la tâche qui se présente à lui est immense ; mais il y a tout de suite une réalisation qui le tente parce qu'elle est dans la logique de sa pensée constante et de sa conviction française. Il n'est certes pas académique si cela suppose un attachement à des formes désuètes, mais il est social, il croit à la vertu du travail collectif et des rencontres, il veut grouper les écrivains français de Belgique en un corps constitué et muni d'une autorité officielle ; il le veut pour leur bien, pour le bien de la Belgique et pour le bien de cette littérature française qu'il s'agit de servir comme l'ont servie les prosateurs et les grands poètes de la génération précédente. Pour cette idée, il sait qu'il peut compter sur l'accueil immédiat du roi Albert. Celui-ci n'a-t-il pas donné, avec la Reine Élisabeth, l'exemple de cette sollicitude pour les arts et les lettres que votre présence aujour-

d'hui, Sire, vient encore nous manifester généreusement ? C'est Albert I^{er} qui, dans un discours célèbre, a rendu à la littérature française plus particulièrement un hommage auquel notre Académie a emprunté ces mots, pour les graver sur sa médaille : « Ce verbe jailli d'une inépuisable inspiration a eu toutes les audaces en réalisant chaque fois tous les équilibres ». Le grand roi et son grand ministre accomplissent donc une œuvre qui va dans le sens de toute leur œuvre quand ils créent ici cet instrument de communication et d'influence pour les lettres françaises de Belgique. Jules Destrée élabore pour la nouvelle compagnie un règlement suivant lequel la section de philologie étudiera le français, la section de littérature sera vouée à la défense et à l'illustration des lettres françaises. Ce dessein qu'il nous a légué est dans sa ligne, et c'est notre fierté de nous dire que dans cette Académie, modestement et chacun dans la mesure de notre tâche quotidienne d'écrivain ou de philologue, en servant la langue et le génie français nous suivons la ligne de Jules Destrée.



SÉANCE PUBLIQUE DU 14 DÉCEMBRE 1963
Le bureau pendant le discours de M. Pierre Nothomb

Discours de M. Pierre Nothomb

Le secrétaire perpétuel de cette Académie vient de parler bien noblement du fondateur de celle-ci. Vous entendrez dans quelques minutes Albert Guislain vous faire un vaste portrait de l'homme multiple que fut Jules Destrée. J'ai désiré pour ma part aujourd'hui vous le montrer sous deux aspects inhabituels.

Certains hommes de format et de tempérament exceptionnels doivent être vus, pour être tout à fait compris et admirés, sous divers éclairages ; ce n'est pas leur diversité qu'on éclaire alors, mais leur unité.

Je suis arrivé autrefois à Jules Destrée par deux voies inattendues. Celle qui descend de la colline du Mont César, où me parlait de lui, dans mon adolescence, son frère Olivier Georges — dom Bruno, moine bénédictin — et celle qui monte à la colline d'Ormont, d'où il consentit à regarder pendant quelques temps, avec le disciple que j'étais, ou l'éveilleur que je voulais être, sa Wallonie et sa Belgique, l'Europe et le monde.

L'Abbé Moeller — le premier abbé Moeller, directeur de *Du-rendal* — m'avait dit un jour en parlant du grand tribun socialiste : « Lisez ses réflexions sur *Quelques peintres de Sienne*. Il est aussi mystique que son frère ! » Ce petit abbé était le paradoxe fait homme. J'avais eu bientôt l'occasion d'interroger Dom Bruno auquel une longue amitié me lia jusqu'à sa mort, et dont j'ai raconté, dans un de mes premiers livres, la *Conversion esthétique*. La fascination de Jules Destrée — que je connaissais alors à peine — était pour beaucoup dans l'attention que je portais aux confidences de mon saint ami. C'était peut-être lui que je cherchais. Le moine ne me parlait pas de leur origine ni de leur enfance. Il fit un geste de réprobation et d'oubli quand je l'interrogeai sur l'introuvable — déjà — *Journal des Destrée* que je ne suis parvenu à lire qu'hier. Mais il me disait combien Jules et lui s'aimaient, comment ils avaient été — mais l'exprimait-il si nettement ? — les deux expressions d'un même être, comment leur évolution, leur incroyable divergence avait été mêlée à cha-

cune de leurs étapes. C'était peu après Jules qu'il était entré à l'Université de Bruxelles où il avait fait la connaissance de son cher Paul Tiberghiem, fils du professeur, le futur chartreux, puis au barreau, puis à la *Jeune Belgique*, où Georges semble — «Olivier» ne vint qu'après Burne Jones et Tennyson — avoir appelé Jules. C'était avec celui-ci qu'il avait fait son premier voyage à Florence, à Assise, où il avait connu celui qui allait devenir leur cher Saint François. C'était avec lui qu'il avait abordé Londres où il devait rencontrer les préraphaélites, successeurs authentiques des peintres de l'Ombrie, et où il allait rester longtemps — mais toujours animé des curiosités communes — à l'époque des *Poèmes sans rimes* imprimés à la *Chiswick Press*, jusqu'au jour où, dans une sorte de miracle sans miracle, lui qui ignorait tout — croyait-il — du christianisme, lui qui n'avait jamais parlé à un prêtre, il devint, comme naturellement, le saint que j'ai connu. C'était avec Jules enfin que, trois ans après cette conversion, si totale et si simple, il accomplit son dernier pèlerinage italien, qui devait être son adieu au monde. C'est en revenant, en 1908, qu'il demanda son admission dans l'ordre des Bénédictins : Jules Destrée était engagé à ce moment à fond, avec autant de générosité plénière, dans l'action socialiste.

Étaient-ils aussi séparés que pouvait le faire croire l'apparence contradictoire de leurs vies ?

Ce n'est que beaucoup plus tard, pour ma part, que j'ai bien connu Jules Destrée et que j'ai pu vraiment faire la comparaison entre les deux frères qui se complétaient comme des jumeaux. L'on ne pouvait bien connaître l'un sans l'autre.

L'un était épuré jusqu'à la transparence. Il avait éliminé de sa poésie, et de sa pensée je crois aussi, tout ce qui était doute, nuage, sang, cri, douleur, couleur. J'osais lui dire — moi qui marchais alors affectueusement et respectueusement sur ses traces mais qui, tout de même, aspirais à la vie pleinement terrestre, — que sa poésie était bouillie et filtrée, de plus en plus étrangère à cet admirable univers vivant, aux bonheurs quotidiens de l'homme, à ses tentations douloureuses, à l'ombre même du mal. « Le mal n'existe pas ! » me répondait-il avec calme, et sans se forcer.

L'autre était brûlant jusqu'aux scories. Il suffisait à l'un de se perdre dans la grâce, à l'autre de brûler. Leurs visages si différents étaient, si j'essayais de les superposer en pensée, la double face, la face complète d'un homme que je croyais reconnaître. A quelle ressemblance princière et presque angélique répondait le plus jeune avec son visage mince, calme, régulier, tendu vers la contemplation intérieure, levé vers l'adoration de la Toute Beauté ? A quels atavismes tragiques répondait l'ainé au faciès ravagé, aux yeux ardents, à la magnifique laidéur ? Ils étaient deux aristocrates qui voulaient s'accomplir dans ce qu'il y a de plus noble dans l'homme, et dont la vie devait être exemplaire de cette noblesse.

Leur commune destinée fut telle qu'ils devaient presque ensemble achever leur race : météores dont l'un s'évanouit et l'autre éclate au bord de la nuit.

Ni l'un ni l'autre des deux frères n'a laissé d'œuvre littéraire d'ensemble construite ou constituée. Les Prières-poèmes de Dom Bruno, ses *Rois Mages*, *Au milieu du chemin de notre vie* sont peut-être plus durables je crois que, dans leur dispersion actuelle, un certain nombre des écrits nombreux de Jules Destrée. Peut-être ce centenaire incitera-t-il l'un d'entre nous à les rassembler, à en faire un tout. J'en doute. On ne capte pas un sillage. Il finit toujours par se résorber dans l'air ou dans la mer. Nous devons être d'autant plus attentifs à recueillir, d'hommes comme ceux dont je parle et qui sont menacés de ne se survivre que dans les mémoires, tout ce que nous savons : pour les définir, les cerner, bâtir si possible, à leur place, leur monument éternel.

Duperie tragique que celle de l'orateur, qui n'est connu du grand public que comme orateur, dont l'art et l'action ne font qu'un et qui s'adresse au peuple, au jour le jour, saisissant l'occasion, ou le devoir qui passe ; qui n'écrit pas ses discours, qui ne les reprend pas, comme on reprend des discours d'apparat (comment le pourrait-il ?) ; qui secoue les foules et se continue surtout par un frémissement, immortel peut-être mais anonyme, qui ne laisse surtout qu'un nom, que le souvenir d'une voix, d'une voix à jamais éteinte : elle qui criait, éveillait, troublait, déchirait, enfantait. Et, en ce qui concerne Jules Destrée, et

en dehors de quelques grandes réalisations comme les Bibliothèques Publiques, l'Université populaire ou l'Académie, que le souvenir d'une action qu'il n'a pas assez racontée lui-même, que l'on risque de ne retrouver plus en dehors de ce souvenir périssable. L'obligation de ses plus proches amis — il y en a encore assez qui vivent, qui possèdent encore en eux des échos vivants : vous allez entendre Guislain — n'est-elle pas dès lors de ne rien laisser périr de lui ? De ce qui, de lui, peut encore être sauvé !

Je sais bien qu'il y a des discours parlementaires de Jules Destrée. Mais bien peu d'entre eux peuvent survivre à l'occasion — elle-même oubliée — qui les a fait naître, qui leur a donné leur substance, leur ton, leur harmonie, leur vérité. Bien peu, au surplus, sont tout à fait exacts — et ici c'était parfois l'excès qui faisait leur beauté : l'orateur qui n'écrit pas et revoit sa sténographie, corrige, harmonise un peu, élimine et appauvrit. Le recueil des *Discours Parlementaires* s'achève en 1914. J'ai recherché ces derniers jours dans la collection des *Annales* quelques autres discours que j'ai entendus plus tard. Je ne les retrouvais plus tels qu'ils m'avaient enthousiasmé dans leur improvisation passionnée. Les invectives avaient disparu et les repentirs et aussi même parfois les cris les plus essentiels. Ne convient-il pas, quand on se corrige et qu'on est un homme du monde, d'atténuer et de polir ? Et la politesse appelle le polissage.

Je sais bien aussi qu'il y a les innombrables articles. Je viens aussi d'en rechercher quelques-uns dans le *Peuple* et dans le *Soir*. A chaque page tournée sur une table de l'austère hémérothèque du Parlement, je craignais de sentir sous mes doigts le vieux papier journal de bois et de paille tomber en poussière.

Il y a les comptes-rendus des missions en Italie pendant la guerre — vingt brochures dispersées — et le récit de l'ambassade à Petersbourg, qui devenait Petrograd, publié sous le beau titre des *Fondeurs de neige*. Mais tout cela, en dépit de sa qualité, reste lié à l'événement, à l'occasion.

Il y a les critiques d'art si valables et si nuancées, dont me parlait mon abbé. Mais toutes n'ont pas été encore recueillies. Il y a une *Campagne au Pays Noir*. Vite une anthologie in-

telligente des pages politiques et sociales de Jules Destrée ! Il y a les *Lettres à Jeanne* — amour de jeunesse. Il y a enfin un vrai livre, le seul à mon sens : *le Mystère Quotidien*. Il y a surtout (mais comme c'est peu compact) ces *Pages d'un journal* de 1884 à 1887, retrouvées et publiées au lendemain de la mort de notre fondateur par son fidèle Richard Dupierreux, où l'on glane, sur ses années de jeune bourgeois esthète et sur le milieu d'artistes où il vivait, beaucoup de notations pertinentes, piquantes, une page admirable sur le pessimisme, en apparence presque total (nous sommes en 1885) d'un jeune lecteur de Dostoïewsky, et le dégoût d'un monde athée qui crie *A bas la Calotte*. Et ce petit *Journal des Destrée*, lancé comme un bouquet de flèches, au risque d'égratigner parfois — et parfois davantage — des camarades de lettres ! Ce petit *Journal des Destrée* publié à l'insu de Georges auquel Jules le dédia par jeu, et qui plus tard, je l'ai dit toute l'heure, en écartait le souvenir d'un geste de la main, séraphique et décisif. On y trouve sur les *Jeune Belgique*, sur le peintre Khnopff, que l'auteur met justement très haut, sur Henri de Groux et son *Pèlerinage de Saint Coloman*, sur l'église de Jérusalem à Bruges où le conduit Des Ombiaux, sur le mage Péladan — nous sommes en plein spiritualisme un peu détourné : mais tout de même ! —, sur Octave Pirmez, philosophe sans vertige, Huysmans, Bloy, Villiers, sur les italiens de la *National Gallery*, des notations aiguës. Et je sais maintenant pourquoi mon moine dans le jardin de son abbaye chassait de façon si péremptoire de nos conversations ce petit livre qui, pensait-il, le compromettait : à cause de certaines expressions trop libres qu'il ne voulait pas que je lusse, et à cause de cette annonce insolente d'une série d'« études d'érotisme », sous le titre, tout à fait « contemporain », des *Larves impératives*. Mais j'y aurais vu déjà ce que je vois mieux aujourd'hui : l'inconsciente fraternité d'aspirations des deux hommes qui — le futur moine non plus — ne se croyaient pas chrétiens ni même déistes. Le second cahier des *Transpositions* (le premier, bien fugitif, avait été consacré à des *Imageries Japonaises*) devait s'appeler *Prières selon les Primitifs*. Prières... Mon abbé Moeller avait peut-être raison... Résumé de tout ceci : Jules Destrée qui était

aussi grand écrivain que grand orateur, mais qui fit son œuvre sans la faire, de tant d'éléments éphémères et épars, Jules Destrée dont nous attendons — Albert Guislain ? — un volume complet de synthèse et de choix, Jules Destrée n'a laissé jusqu'ici surtout à la plupart d'entre nous que des souvenirs, que nous avons tous déjà, pour que son portrait soit complet, le droit et le devoir de réunir. Il y en a quelques-uns, je crois, que je garde seul.

Parmi ceux-ci, je serais tenté d'étonner peut-être mes auditeurs en racontant brièvement maintenant comment ce poète devint, pendant une des périodes les plus hautes de sa vie, à la voix d'un poète plus jeune, un héraut passionné — il faisait tout avec passion — de la grandeur de la Belgique. Soyez tranquille, je ne ferai pas ici de politique, même nationale. Et je n'oublie pas que toujours, en voulant une Belgique où triomphât l'harmonie comme la justice, il avait désiré consolider cette grandeur.

Jules Destrée, inemployé à l'étranger pendant la guerre — comme, au début, malgré leur générosité, d'autres membres de l'ancienne opposition de gauche, — avait été, grâce à Henry Carton de Wiart, chargé en Italie d'une mission permanente dite de propagande, en même temps que le catholique Auguste Mélot et le radical Georges Lorand — « Tripartite » déjà ! Mais c'était lui dont le voix sonnait le plus haut et portait le plus loin. Il était accompagné, comme secrétaire, de Richard Dupierreux. Celui-ci écoutait les fontaines de Rome. Lui écoutait le torrent de l'histoire (il était le torrent de la parole) et annonçait l'avenir du monde. Je le rencontrai là-bas, au début de 1916, au cours d'un congé militaire qu'à la demande du gouvernement du Havre j'y allai passer auprès du Cardinal Mercier, qui n'avait reçu de l'occupant l'autorisation de répondre à l'appel du Pape qu'à la condition de s'abstenir de tout contact — visible, avait-on justement restreint à Sainte-Adresse — avec ce gouvernement. J'ai raconté ailleurs cette mission, ces entretiens, humains et divins, ces conversations sur la promotion nécessaire de la grandeur de notre pays. C'est moi qui fis se rencontrer le grand orateur socialiste et le grand *defensor fidei*. Et

les entretiens, dès ce jour, devinrent pour moi doublement sublimes. Un jésuite belge, déjà très connu, le père Hénusse, était revenu peu de temps auparavant du Vatican à son poste d'aumônier au front, en rapportant que Benoît XV lui avait déclaré que la Belgique de demain devrait être pareille à celle d'hier ; et, jeune promoteur d'une Belgique déneutralisée et élargie, j'étais chargé notamment de savoir du Pontife si était toute-à-fait exacte cette vue modeste de notre destin. Ce ne l'était pas du tout. Jules Destrée souriait d'abord de mes ambitions. La pensée de Malmedy émouvait tout de même ce grand cœur wallon. Je ne sais pas, à la vérité, si c'est moi ou Louis Piérard qui avait, dans notre exil, parlé le premier de ce nécessaire problème de nos anciens cantons. Mais j'étais le chef de cette cohorte de jeunes hommes, portant presque tous de grands noms politiques, qui venaient, dans un manifeste daté du 15 novembre 1915, de commencer la transformation de notre politique extérieure. Aller plus loin que la petite ville wallonne de Malmedy, comme je le lui soufflais dans l'atmosphère fiévreuse de la guerre, avait paru d'abord impensable à un homme axé passionnément sur notre politique intérieure et un internationalisme pacifique.

Tout changea lorsque — l'enthousiasme de Dupierreux était déjà acquis — je lui parlai d'Ormont. Le seul écho, la seule pensée, la pensée fixe bientôt de cette colline au nom français levée en plein pays germanique au cœur de nos anciens cantons, près de la vieille ville, autrefois luxembourgeoise et liégeoise, de Cronembourg, découvrait à ce moment et pour des années, à l'esprit du grand wallon en action et du grand européen en puissance, des perspectives infinies, d'où l'amitié future avec l'Allemagne n'était pas exclue. Il fut décidé solennellement entre nous que c'est lui qui conduirait après la guerre sur le sommet de ce Mont d'Or, le pèlerinage de la jeunesse nouvelle et qu'il y prononcerait, face à l'avenir, le plus grand discours de sa vie.

Il n'y est jamais monté... Je pensais affectueusement à lui, il y a un mois, lors du dernier pèlerinage que j'y fis moi-même : du dernier certainement, car cette colline de lave ocre et de

mica étincelant est aujourd'hui dévorée par les *bulldozers* pour le revêtement des *autobahn*, et n'est plus qu'une sorte de tour étroite, ou de torse roux, toutes les pentes étant déjà mangées, broyées, digérées, emportées de machine en machine, et la croix rustique de la cime parmi les bouleaux devant s'écrouler bientôt dans le vide. Mais quel panorama encore à saisir, quelle synthèse, quelle leçon ! Lui, pendant des années, je l'atteste, ne cessa d'y penser, et sa vue de notre pays, jusqu'au moment où il fallut realistement renoncer au rêve actif et bienfaisant d'une grande Belgique, en fut toute changée. C'était le Wallon qui s'était mis en marche — « né à Marcinelle, en Wallonie » — écrivait aussi toujours Dom Bruno dans les modestes notices biographiques qu'on lui demandait. C'était le porte-parole de toute la Belgique qu'il voulut être à la fin de la guerre et au commencement de la paix. Je le revois achevant en 1917 pour le *New Europe* de Londres son étude sur la *Belgique et le Grand Duché de Luxembourg* qui succédait à mon propre livre et à celui d'Eugène Baie, s'associant au mouvement qui devait nous conduire à l'Union Économique et à Benelux. Je le vois, à son retour de Russie, assister au restaurant du *Globe* avec tout ce que la Belgique vivante comptait d'illustre dans les trois partis, à la fondation du *Comité de Politique Nationale*, puis au meeting fameux de la *Brasserie flamande*. Je l'entends encore crier à la Chambre, dominant toutes les autres voix, sa déception au cours des négociations du Traité de Versailles, qui allait réduire à presque rien nos espérances et nos illusions. « Nationalisme belge » passager, comme on l'a dit, comme je l'ai dit moi-même ? Non, mais amour passionné de la patrie du peuple qu'il aimait tant et qui avait tant souffert ! Et déjà cette vision de l'Europe qui devait peu à peu, après quelles épreuves, dans l'amitié active entre anciens vainqueurs, anciens vaincus et anciens neutres, absorber nos nécessaires nationalismes de ce moment.

Que d'autres souvenirs moins amples que ceux que vous allez entendre, mais si vivants dans mon esprit et dans mon cœur ! Le grand ami fidèle. — Le grand avocat — mais je ne me souviens que de ce jour au Palais de Justice où en robe il m'in-

terpella, du haut du grand escalier, du nom de *Lion Ailé* ! — Le grand ministre des Sciences & des Arts parmi les fleurs toujours fraîches de son cabinet et de ses paliers (quel nouveau style de vie parmi trop de collègues redingotés, ennuyeux, empoussiérés et bourgeois). Le grand seigneur du salon de la rue des Minimes avec auprès de lui son admirable femme et le portrait du cher Dom Bruno. On va vous parler plus amplement de ce Jules Destrée-là, de ces Jules Destrée-là. J'ai tenu à parler, moi, modestement, sans autre ambition, de celui — ignoré ou oublié de beaucoup, j'en suis sûr, mais aussi essentiel que les autres — dont seul, je pense, ici, je pouvais, je devais apporter l'image.

Discours de M. Albert Guislain

Si, déférant au désir exprimé par mes estimés Confrères et amis, je vous parle, aujourd'hui, de Jules Destrée, c'est parce que l'hommage qu'ils m'ont ainsi chargé de rendre au regretté fondateur de notre compagnie, je le lui dois, en réalité, à un triple titre. Comme membre de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, tout d'abord. Comme avocat, ensuite, puisque l'éminent écrivain et homme d'État a fait partie des Barreaux de Charleroi et de Bruxelles, pendant plus d'un demi-siècle. Outre cela, j'ai eu l'insigne honneur de travailler à ses côtés, au cours des dernières années de son existence. C'est vous dire que j'apporte au Maître qu'il fut, le tribut d'admiration qui lui revient en y joignant, avec émotion, le témoignage, plus personnel, de mon affectueuse gratitude.

Reconnaissons-le tout de suite : lorsque Jules Destrée s'est éteint en Janvier 1936, son souvenir s'est quelque peu estompé, pour entrer rapidement dans cette zone d'ombre qui succède en général, à la disparition des personnages illustres et qui se prolonge pendant un temps plus ou moins long. Pour ce qui le concerne, cette faille de nuit et de silence a duré plus de vingt cinq ans. La célébration du centenaire de sa naissance aura eu cet avantage, pour sa commune natale, pour le Hainaut, pour le Parti Socialiste, pour la Belgique toute entière, de leur permettre de lui témoigner, enfin, leur reconnaissance et leur attachement. Ce fut l'occasion, en même temps, pour l'ensemble de nos compatriotes, de juger Jules Destrée à sa mesure, de comprendre le rôle exceptionnel qu'il a joué dans notre vie sociale, d'apprécier l'ampleur de son œuvre, et souhaitons-le, de donner à sa destinée la signification exemplaire qu'elle appelle en la mettant, à jamais, en pleine lumière.

Si vous le voulez bien, j'entrerai, sans autre préambule, dans le vif de mon propos. C'est de l'homme que l'on m'a prié de vous entretenir. De l'homme que j'ai rencontré cent

fois au Palais de Justice de Bruxelles, comme aussi dans la jolie maison qu'il occupait rue des Minimes.

A l'aspect physique du personnage, je ne m'arrêterai guère. Il me paraît superflu de vous décrire encore son masque devenu légendaire, son visage de tribun si expressif, sorti, eut-on dit, des mains d'un sculpteur un peu fruste. Avec ce correctif, cependant, que ce visage raviné, tourmenté, semblait s'illuminer, dès l'instant où l'orateur faisait entendre sa voix. Une « voix de velours noir », pour reprendre une expression de Jean Cocteau, — une voix douce et grave, comme le son d'un alto ou d'une viole de gambe.

Je m'en voudrais d'insister. L'iconographie du député de Charleroi est, en effet, très abondante. Elle le ressuscite quasi à chacune des étapes de sa carrière. M. Georges Armand, son héritier, a fait don à l'administration communale de Marcinelle d'une abondante collection de portraits, de dessins, de photos, et cette documentation sera infiniment précieuse pour les historiens de demain. En dehors de cela, parmi les œuvres les plus marquantes, inspirées par ce modèle dont le faciès caractéristique devait, fatalement, retenir l'attention des sculpteurs et des peintres, tout en reconnaissant les mérites de la plupart d'entre elles, nous détacherons les bustes et la médaille, dus au ciseau et au burin, d'une élégance si florentine, d'Armand Bonnetain. Ces effigies remarquables expriment à merveille le caractère puissant et pathétique de la physionomie de notre éminent ami, sans omettre ce qu'elle présentait d'aménité et de douceur.

Pour ce qui touche plus particulièrement à la personnalité de l'ancien Ministre des Sciences et des Arts, on nous a rappelé, au cours de ces derniers mois, les diverses activités que celui-ci a exercées et vous savez qu'elles ont été multiples. Vous avez ainsi pu vous faire, vous-mêmes, tout à loisir, une opinion, à la fois au sujet de l'orateur, du plaideur, de l'écrivain, du parlementaire, de l'homme d'État, puisqu'il fut tout cela, dans le bref espace d'une existence. Eh bien ! Je crois que ce qui vous aura le plus frappé, c'est bien que l'on avait affaire, avant tout, à un être d'une sensibilité exceptionnelle, à un homme à qui

rien de ce qui touchait aux préoccupations d'ordre esthétique ne demeurerait étranger, et en un mot, à un incomparable artiste.

Impossible, n'est-ce pas, de s'y méprendre. Dès le collège, tout en se révélant un excellent élève, il suit le vol papillonnant de son imagination. Son penchant pour les lettres se manifeste, d'une façon irrésistible. Il écrit. Il fonde une revue. Le poète — car c'en est un, sans contestation possible — apparaît en lui. Et la flamme qui se prend à l'animer ne s'éteindra jamais plus. Sa formation première, du point de vue littéraire, se situe au confluent du réalisme, du mouvement parnassien et du symbolisme naissant. Nous le verrons chez nous, dans la capitale, assis aux côtés de Max Waller, d'Albert Giraud, d'Ivan Gilkin, sur les banquettes de velours rouge de la Taverne Royale. Il fréquente cette jeunesse qui avait entrepris de donner un essor nouveau à notre littérature et la crinière un peu floue de lion débonnaire qui ne le quittera point, c'est le souvenir, dirait-on, de l'ardente *Jeune Belgique*.

Lorsque, plus tard, en collaboration avec son frère, Olivier Georges — le futur Dom Bruno — il écrira le *Journal des Destrée*, il se tournera tout naturellement vers les Goncourt pour s'inspirer de leur élégance et de leur raffinement. Par la suite au cours de ses premières années de Barreau il lira, avec passion, Zola, Claudel, Villiers de l'Isle Adam et J. K. Huysmans. Il se rendra même à Paris pour saluer ces écrivains qu'il tient pour ses Maîtres. Faut-il croire que l'originalité de M. Folan-tin exerça sur lui un attrait particulier ? Il resta en relation avec cet extraordinaire styliste, dont l'influence fut si grande sur notre littérature. Si l'on publie, un jour, la correspondance échangée entre Jules Destrée et Joris Karl, on apercevra la place que des Esseintes, le héros d'*A Rebours* a tenue dans la formation spirituelle du jeune avocat de Charleroi, et l'on identifiera, du même coup, ses fréquentations et ses préférences. Huysmans lui envoie l'auteur des *Contes Cruels* en le priant de s'en occuper et de l'introduire dans les milieux où il pourrait se produire comme conférencier. J. K. lui recommande un peintre, alors totalement inconnu : Odilon Redon. Destrée est saisi d'un tel enthousiasme pour ce jeune artiste, au talent si

étrange, qu'il consacre aussitôt une étude d'ensemble à ses eaux fortes ainsi qu'à ses toiles. Il le dépêche à Edmond Picard qui, à son tour, lui ouvre la porte du Cercle des « Vingt », en l'introduisant auprès d'Octave Maus. Tout cela se tient. Vous le constaterez. C'est encore l'inoubliable signataire de la *Cathédrale* qui encouragera notre éminent ami à pousser plus avant son étude de la peinture italienne, et nous savons avec quelle ferveur admirative il étudia les tableaux des primitifs toscans et siennois.

Plus de doute, n'est-ce pas ? La religion de Jules Destrée c'est la littérature. C'est l'art. Et l'on ne sera pas surpris, plus tard, lorsque son frère aura revêtu la bure chez les Bénédictins de Maredsous, d'entendre répéter autour de lui cette phrase révélatrice : c'est Jules, le Mystique et non point Olivier-Georges. A vrai dire, leur mysticisme à tous deux était peut-être d'une nature différente, mais une même ardeur, un même élan, n'avait pas cessé de les unir. C'est ce qui fera encore que, par la suite, aussi bien au Barreau qu'au Parlement, ceux de ses confrères, ceux de ses camarades qui ne se donneront pas la peine d'aller au fond des choses et qui s'en tiendront, comme il arrive souvent, à des jugements superficiels, le considéreront comme un esthète et s'efforceront de mettre ses convictions au crédit d'une aimable fantaisie.

Rien de plus injuste ! Était-il écrit que le poète devait, fatalement, se désintéresser des événements qui agitaient le monde et sa terre natale ? Était-il écrit qu'il n'existait pour lui d'autre refuge qu'une tour d'ivoire fermée à tous les bruits, à tous les échos de l'extérieur ? Songeons bien que Jules Destrée a vu le jour dans le Pays-Noir où, à l'époque, les inégalités sociales s'étaient au grand jour, où l'ouvrier s'épuise pour des salaires de famine, où l'on comprend, devant les misères déchirantes, alors si répandues, si fréquentes, que la révolte bouillonne et gronde souvent. Dès l'Université, Destrée s'est inscrit au Cercle des « Étudiants Progressistes », bien que la politique active ne l'eût pas encore tenté. Dès son entrée au Barreau de Charleroi, en 1885 — et réalisons clairement l'espèce de transmutation qui va s'opérer en lui — il plaide devant les tribunaux

pour les ouvriers poursuivis en raison de leur participation aux grèves et aux émeutes dont le Hainaut a déjà été le théâtre. Et, brusquement, à la lueur des incendies allumés par l'insurrection, dans le décor tragique et barbouillé de suie des corons, des terrils, des tours à mollettes et des fumées de sa province natale, il prendra conscience des problèmes que posent les aspirations politiques et sociales des ouvriers mineurs, des métallurgistes, des verriers, fruits amers d'une lente et douloureuse incubation. Et cette révélation capitale s'accompagne d'une autre, non moins décisive que la première. Le jeune plaideur découvre, petit à petit, le don exceptionnel qu'il a reçu de la nature, l'éloquence, et il se rend compte de l'action que cette force, qui se double d'un véritable fluide, est capable d'exercer sur un auditoire.

Il ne suffit pas de parler avec facilité pour être éloquent. Maeterlinck montrera, plus tard, tout ce qui sépare cette notion-ci de celle-là. Après avoir entendu, précisément, Jules Destrée s'adresser aux foules italiennes, pendant la guerre. C'étaient, écrira l'auteur du *Trésor des Humbles*, de beaux spectacles que je n'oublierai jamais et où « j'ai entrevu tout ce qu'il y a de mystérieux et de surnaturel dans la véritable éloquence ».

Phénomène mystérieux, surnaturel ! Oui, la véritable éloquence ressortit à une espèce de magnétisme personnel, comme l'interprétation du virtuose, de l'artiste du chant, du comédien ou du chef d'orchestre. Grâce à des ondes dont on ne pénétrera, sans doute, jamais le secret, elle établit le contact entre l'orateur et l'assistance et cet auditoire vibre, je ne dirai pas au gré de l'orateur, mais avec lui, en lui, dans une sorte d'échange direct et instantané.

Du point de vue idéologique, l'inspiration de Jules Destrée ne reconnaîtra pas de sources très différentes au fond, de celles d'Émile Verhaeren, qui est à peu près son contemporain et qu'il a connu, dès le moment où la notoriété de cet autre grand poète commençait à s'affirmer. N'oublions pas, non plus, le mouvement réaliste, ni *Pot Bouille*, ni *Germinal*. A l'époque, Tolstoï et Kropotkine figurent dans la bibliothèque de bon nombre d'étudiants de l'U.L.B. A côté de Baudelaire et de

Verlaine. Les tendances égalitaires rencontrent de chauds défenseurs parmi la jeunesse des écoles. On s'intéresse à « l'Art Social » dont Edmond Picard s'est fait le champion et dont les consignes ont été acceptées d'enthousiasme par maints intellectuels.

Rien d'obscur dans tout cela ! Destrée n'a jamais eu d'arrière-pensée vis-à-vis de personne. Son âme avait la limpidité du cristal et il exposait ses intentions sans le moindre détour. Il a, notamment, écrit cette phrase que je me plais à reproduire (ce sera d'ailleurs ma seule citation et Dieu sait s'il m'aurait été facile de les multiplier). Celle-ci, je l'ai épinglée, parce qu'elle éclaire admirablement l'idéal humanitaire et démocratique de notre ami. Il avait foi dans le socialisme, mais il savait exactement ce qu'il en attendait, du point de vue spirituel :

« Il serait inconcevable, s'exclamait-il un jour, qu'un mouvement tel que le socialisme aux vastes espoirs, se limitât, décapité de toute velléité supérieure, et ne se consacrat point, puisqu'il veut révolutionner le monde, à révolutionner, d'abord, les conceptions qui mènent le monde ». Et dès 1885, l'heure sonne où les thèmes majeurs qui gouverneront son action sortent de la brume pour prendre le plus net, le plus précis, le plus lumineux des contours.

Vous avez entendu ! Vous avez compris ! Ses aspirations sont si fraternelles, si belles, si humaines ! A l'émancipation graduelle et pacifique de la classe ouvrière, lui, ce fils d'instituteur a déjà rattaché la question de la formation intellectuelle du prolétariat. Tout son programme consiste en cela. Il entend éveiller dans la masse populaire le sentiment de sa propre force, l'aider à accéder au gouvernement de la Nation, mais il veut aussi lui faire comprendre ce que signifie l'honneur et la dignité humaine, en lui apprenant que si elle a des droits, ceux-ci impliquent, en plus, d'impérieux devoirs. Aucune contradiction dans semblables principes. On en jugera. Tout demeure dans la ligne d'un « humanisme », d'un « humanitarisme » fait d'esprit de justice, de générosité et de tolérance. Ce Destrée là, nous le retrouverons, semblable à lui-même, à tous les instants de sa vie.

Son socialisme, au fond, s'apparente à celui du *Sermon sur la Montagne*. C'est celui du cœur. Destrée aime son village natal, sa maison, sa patrie. Il ne songera jamais à rougir de ses sentiments. Il les exprime bien haut et il y fait allusion dans la plupart de ses discours. Et ce qui frappe, voyez-vous, en lui, tout étant remis exactement en place, tout étant dégagé des contingences et des influences momentanées, tout étant vu avec le recul et l'objectivité nécessaires, c'est sa fidélité. Tel il était lorsqu'il a accédé à l'Échevinat de l'Instruction Publique de Marcinelle, et lorsqu'il fonda l'une des premières universités populaires de Belgique, tel il restera, lorsqu'après la Grande Guerre, il fut appelé à faire partie du Gouvernement d'Union Nationale, présidé par M. Delacroix et lorsque le portefeuille des Sciences et des Arts lui fut confié.

Il est inutile, je pense, de vous détailler les réalisations qui doivent lui être attribuées sur le plan communal. Nous les identifierons, trente ans plus tard, dans le cadre national. A une autre échelle, à une autre dimension, voilà tout. Ce sont les mêmes dossiers, ou peu s'en faut, qu'il ouvre à Marcinelle, puis rue de la Loi. Les bibliothèques publiques, l'enseignement, le fonds des mieux doués, tout se trouve en germe, dès le début, dans les desseins qu'il poursuit et ce qu'il a en vue, en ordre principal, c'est de donner plus de consistance, plus de solidité à l'armature « culturelle et civique » de son pays. Outre les diverses réalisations qui ont été numérotées dans les livres, il consacra, notamment, ses efforts à renforcer l'enseignement primaire, normal et secondaire. Il s'emploiera à favoriser la formation des professeurs d'Université, à améliorer leur situation, à assurer une plus grande autonomie aux diverses facultés. L'enseignement des Beaux-Arts retiendra tout particulièrement son attention. Il s'efforcera d'encourager les écrivains, les compositeurs et les créateurs des arts plastiques. Il complètera la protection des auteurs, en général, et instituera le « droit de suite » au profit des peintres et des sculpteurs. Enfin, il sera, comme on l'a dit, le Richelieu de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises qu'il instituera avec l'appui total du Roi Albert qui, comme vous le faites

aujourd'hui, Sire, en suivant ainsi son haut et noble exemple et en continuant une tradition chère à la dynastie, a tenu alors à manifester toute sa sympathie, tout son attachement à la grande famille de ceux qui, en Belgique, servent et la Pensée et les Lettres.

Mais je m'arrête là, parce que tout ceci a été dit et répété, au cours de ces six derniers mois. Oui, je m'arrête, pour vous montrer que, plus haut encore, Jules Destrée obéira aux mêmes appels, aux mêmes impératifs : la formation de l'esprit public, l'éducation du peuple. Appelé, après la guerre, à présider l'Institut de Coopération Intellectuelle, son rayonnement, son influence ne s'affirmeront pas avec moins d'autorité sur le plan européen que sur le plan national. D'autant que sa probité foncière lui confère un crédit auquel un bien petit nombre de nos compatriotes ont pu prétendre avant lui. Il jouit de la confiance de tous ceux qui l'entourent. Des princes de l'esprit comme Einstein, Valéry, Painlevé, Marie Curie et le Professeur Langevin, le traitent à la fois en égal et en ami.

Un ami simple et bon ! En effet, la simplicité et la bonté — Richard Dupierreux qui fut son fils spirituel l'a rappelé dans la monographie qu'il lui a consacrée, — étaient, avec sa fidélité, ses qualités essentielles. Elles faisaient de lui, non seulement un compagnon dévoué, mais un confident, mais un arbitre, dont chacun appréciait le bon sens, la sûreté de jugement et aussi la discrétion, ces vertus que l'on trouve si rarement réunies même chez des hommes, disons, de cette carrure et de cette intelligence.

Eh bien, ce compagnon, ce confident, je vous le confiais tout à l'heure, je l'ai fréquenté pendant près de dix ans et je puis ainsi me flatter, non seulement de m'être entretenu avec lui à de multiples reprises, mais d'avoir, en plus, reçu son enseignement. Je ne l'ai, en vérité, approché que très tard. Trop tard même à mon gré, puisque je n'ai eu la faveur de lui être présenté, sinon après son séjour au Ministère. Wallons, tout comme lui, mes parents nourrissaient pour l'homme public qu'il était un grand respect, parce qu'il défendait les humbles d'une ré-

gion qui leur était également chère. Leur sympathie fut la source de la mienne. Plus tard, lorsque nous suivîmes, côte à côte, les cours de Philosophie et Lettres, rue des Sols, mes camarades, Richard Dupierreux et Franz Dohy, me parlèrent plus d'une fois des soirées qu'ils avaient passées en la compagnie de celui qu'ils considéraient un peu comme leur « patron ». Personnellement, je ne le vis de plus près, sinon lorsqu'il eut quitté le Ministère et qu'il eut sollicité son inscription au Barreau de Bruxelles. Un soir, en effet, à la fin d'une réunion d'ordre professionnel qui s'était tenue au Palais de Justice, il nous emmena, plusieurs jeunes confrères et moi-même, et il nous conduisit rue des Minimes. Madame Destrée nous y reçut comme elle seule savait recevoir.

Il faut, avant tout, voir un artiste en Jules Destrée, vous disais-je, il y a quelques instants. Tout n'avait-il pas concouru à entretenir chez lui cette orientation, ce climat psychologique ? Son mariage était venu renforcer encore une tendance si conforme à son tempérament et à sa formation première. Il avait épousé la fille du graveur Auguste Danse alors que celui-ci était professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Mons. Jules Destrée fit la connaissance de la ravissante jeune fille qui allait devenir sa femme chez les Defontaine, des parents de sa mère, qui habitaient alors la Cité du Doudou. Marie Danse jouait du piano, elle faisait du dessin comme sa sœur Louise, du reste, et, après son mariage, elle illustra plusieurs livres de son mari.

Mariage d'amour, faut-il l'ajouter ? Jules Destrée était un délicat, un sentimental. Pouvait-il en aller autrement ? Sa compagne, enjouée, spirituelle, fut l'ornement de sa vie. Elle créa autour de lui l'atmosphère dont il avait besoin. Elle choyait ses amis, elle entretenait des relations avec la meilleure grâce du monde, et elle traitait ses invités d'une façon vraiment princière.

A Bruxelles, les Destrée furent enchantés de découvrir une habitation à la fois proche du Palais, de la rue de la Régence et du quartier du Sablon. A sa sortie de charge, notre éminent ami reprit, en effet, l'exercice de sa profession d'avocat. Et cela, d'une manière très active. La rue des Minimes se trouvait

à un jet de pierre de la Place Poelaert. L'immeuble jouxait quasi la maison natale d'Edmond Picard et il touchait presque, au Petit Sablon où, fait peu connu, M^{me} Destrée elle-même avait vu le jour. En réalité, son père avait épousé la sœur de Constantin Meunier, et toute la famille habita, pendant un temps, à deux pas de l'Hôtel d'Arenberg appelé, aujourd'hui, le « Palais d'Egmont ».

Et de cette demeure, les deux époux firent une manière d'ambassade. Une ambassade de « l'intelligentzia internationale ». S'y donnèrent bientôt rendez-vous, les amis politiques du Maître du logis. Cela va de soi ! Comme Marie Destrée avait grandi parmi les peintres et les sculpteurs qui faisaient partie de « L'Essor », ou qui figuraient sur les listes des « XX » et de « La Libre Esthétique », elle se plut à réunir, de son côté, les anciens familiers de la maison paternelle. Au cours de leurs voyages en France, en Angleterre, en Russie, en Italie, les Destrée s'étaient, l'un et l'autre, liés avec l'élite de la « gentry » européenne. Cela, et la chaleur de l'accueil que l'on y réservait à chacun, fit que le « Salon des Destrée » devint un centre de ralliement pour tout ce qui avait un nom dans les lettres, les arts, la politique, la diplomatie, à Paris comme à Bruxelles.

Cet intérieur constituait, du reste, lui-même une espèce de petit chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût. Très « Grenier des Goncourt » et « Maison d'un Artiste ». M. et M^{me} Destrée avaient réuni, rue des Minimes, les tableaux, les meubles et les bibelots dont ils aimaient de s'entourer. Nommé Ambassadeur de Belgique à St-Pétersbourg, en 1917, Jules Destrée s'était vu contraint par la Révolution Bolchevique de chercher refuge en Extrême-Orient. De ses voyages, il avait rapporté quantité de peintures, de bronzes, de pierres dures qui augmentèrent encore les collections déjà riches qu'il avait rassemblées. Je revois d'ailleurs, comme si je venais à l'instant de fermer la porte de chêne clair derrière moi, le bureau du rez-de-chaussée, la longue table Renaissance couverte de papiers et de livres, les bahuts flamands qui contenaient les dossiers. Je revois, oui, à travers la large croisée, le coq wallon en céramique,

planté comme un fanion sur le mur du jardin. Je revois, au premier étage, le salon chinois, les meubles de laque rouge et le tapis à fond bleu orné de dragons griffus. Je revois la salle à manger tendue de soie mauve, les verreries de Venise et les argenteries qui faisaient la fierté de la maîtresse de maison.

Partout, dans chacune des pièces de cette somptueuse retraite, il régnait une quiétude d'une douceur exceptionnelle. Une quiétude singulièrement communicative. On se sentait immédiatement chez soi, dans ce milieu, et telle est la raison pour laquelle on y revenait si volontiers. Rien de distant, rien de guindé dans les réceptions et les soirées qu'on y organisait et l'on a dit, grâce à Martine Armand, Vatel féminin qui régnait en silence, mais avec une rare maîtrise, sur les divertissements de bouche, que la table là, était l'une des meilleures et des plus raffinées d'Europe.

Lorsqu'en 1942, Marie Destrée disparut à sontour, un journaliste commenta l'événement avec le tact et l'émotion qui s'imposaient. Et il écrivit que, sans doute, cette charmante femme avait aimé le monde à la folie, mais que de son côté, le monde l'avait elle-même aimée avec ferveur, parce qu'elle avait tous les dons pour cela. Elle avait, ajoutait-il, très judicieusement, celui d'assembler les dissemblables, d'associer les disparates, de réconcilier les plus hostiles. Et le courriériste de conclure en ces termes : « c'était du grand art et qui demandait autant d'intelligence que de finesse ».

Qui n'a-t-on pas rencontré sous les lustres d'albâtre de la rue des Minimes ? Tout en fumant des cigarettes, Paul Valéry y échangea des propos sur les destinées de la France et du Monde avec le Père Rutten, sous l'œil attentif d'Henry Carton de Wiart. Einstein s'y est entretenu familièrement avec Paul Painlevé. La musique semblait, soit dit en passant, le retenir davantage que les lois de la relativité, car il jouait du violon à ses instants perdus. Pierre Mille et Alfred Cortot, à chacun de leurs séjours à Bruxelles, venaient dîner chez les amis belges qu'ils chérissaient le plus. Ventura Garcia Calderon, le ministre du Pérou, qui a écrit quelques-uns des plus beaux livres dont la littérature de son pays puisse s'enorgueillir, fut, pen-

dant de longs mois, l'enfant chéri de la maison. Il venait retrouver Paul Claudel, l'un des hôtes habituels des Destrée, au temps où Ambassadeur de France, il habitait Avenue des Arts. La Comtesse de Noailles y amusa de son babil d'oiseau des hommes attentifs et graves qui avaient nom Émile Vandervelde et Paul Hymans. Et j'ai encore dans l'oreille les échos de la surprise que causa parmi les belles écouteuses qui entouraient Mimi Destrée, l'arrivée de Colette, en robe de soirée, les pieds nus dans ses sandales.

Le 45 de la rue des Minimes assura, pendant des années, la jonction du Tout-Bruxelles, comme disent les courriéristes, avec le Tout-Paris des Premières. Ce fut le « Salon bruxellois » par excellence, où se rencontraient les personnalités de premier plan, qu'elles appartenissent au Parlement, aux Académies, aux Universités, au Théâtre. Et sous le signe de l'union sacrée la plus parfaite. Pour composer la liste de ses membres, l'Automobile Club, croirait-on, n'a eu qu'à copier le carnet d'adresses de Mimi Destrée. Je l'ai eu, tout récemment, en mains, ce carnet, et dans cet ordre d'idées, je connais peu de documents plus émouvants. Toutefois, depuis vingt ans, la grande faucheuse a opéré de terribles coupes dans ce jardin délicieux ...

Mais alors, m'objecterez-vous peut-être, Jules Destrée lui-même était-il devenu le socialiste mondain, que certains esprits malveillants ont voulu voir en lui ? Ah ! Certes non ! Mille fois non ! Je suis ici tout à fait formel ! Croyez-moi. Il regardait le monde qui l'entourait d'un œil amusé et rempli d'indulgence. Il retenait des propos entendus tout juste ce qui valait la peine d'être retenu. Curieux de tout, il avait l'art, au hasard des rencontres, de s'informer d'un air détaché, des préoccupations de l'heure. Il ne faisait lui-même, très souvent, que passer par son propre salon, où, de temps en temps, on l'aurait pris, sans peine, avec ses airs absents, pour l'un de ses invités. Aurait-il eu, d'ailleurs, du temps à gaspiller en vaines mondanités ? Il appartenait à cette catégorie d'hommes qui travaillent encore lorsqu'ils feignent de se divertir.

Une trentaine de volumes. L'activité trépidante du Barreau. La vie parlementaire. Les mille obligations d'un homme

de parti. Les conférences, les discours, les plaidoyers. Le journalisme. Le travail incessant qu'il accomplissait, sans énerve-ment et sans hâte, lui imposait sa rude discipline. Fidèle ici aussi. Il était fidèle en tout et partout. Ni les honneurs, ni les louanges ne réussirent à entamer ce naturel, cette bonne grâce si frappants chez lui. Il était comme il était. Il ne se souciait guère de changer de visage comme on change de masque. Accueillant, bienveillant, il avait parfois de ces distractions qui eussent fait sourire le bon Monsieur de La Fontaine. Le fabuliste n'aurait pas manqué de les comparer aux siennes, et autour de lui, on s'amusait souvent de le voir sortir d'un long silence, avec des regards étonnés, ébouriffés, dirais-je plutôt, comme si, tiré d'un profond sommeil, il était tombé du ciel.

Personnellement, c'est surtout dans son Cabinet de travail qu'il me fut donné de faire visite à notre éminent ami. Un peu allergique aux feux de la rampe, j'avais pris l'habitude de le rejoindre vers quatre ou cinq heures de l'après-midi. Au moment où, dans le calme, il mettait la dernière main à un article destiné au *Soir*, dont il était le collaborateur régulier, ou bien encore, à l'instant où il achevait des « conclusions », de sa grande écriture moulée et ferme, en vue d'un procès qu'il se préparait à plaider. A mon arrivée, il levait la tête, me regardait longuement par dessus ses lunettes. Nous allions nous asseoir alors, côte à côte, sur un grand canapé de velours vert olive que connaissaient bien les habitués et là, sous un « Chat », né des pinceaux de Foujita et sous un « Pégase » cabré, se détachant sur un fond de lumière, signé d'Odilon Redon, nous bavardions, en buvant la tasse de café que nous apportait — c'était un rite — la petite camériste qui secondait Martine, la douce ordonnatrice de la vie ménagère, dans cette maison du Bon Dieu.

Oui, nous devisions ! Du Barreau ! De la vie au Palais. Des questions de droit que nous avions à résoudre, l'un et l'autre. Des problèmes posés sur le plan national et international par le Droit d'Auteur, puisque Jules Destrée m'avait prié de le remplacer au sein des grandes assemblées chargées de la Revision de la Convention de Berne.

Rien ne le laissait indifférent ! Sans doute, avait-il avancé en âge, mais il restait d'une étonnante lucidité d'esprit. Et en parlant, il prenait volontiers une pose rappelant celle des hommes de son pays. Les deux coudes appuyés sur le haut des cuisses, il s'asseyait à croquetons, comme les ouvriers mineurs, lorsqu'ils épient la rentrée de leurs pigeons, et, pareil à un chef indien tirant sur son calumet, il fumassait lentement.

Il s'exprimait sans hâte, posant ses mots, comme le peintre ses touches de couleur sur le grain de la toile. Il parlait d'une façon calme et réfléchie, mais sans la moindre hésitation. Et nous faisions, en vue cavalière, le tour de ses préoccupations politiques, juridiques, littéraires ou autres. Il y manifestait toujours cette hauteur de vues qui se retrouve dans tous les écrits sortis de sa plume et qui s'alliait à un esprit de synthèse et de tolérance que le Cardinal Mercier se plut, un jour, à mettre en valeur, avec l'autorité qui s'attachait à ses paroles.

Il nous advenait de nous rappeler, l'un et l'autre, la rencontre fortuite que mon premier voyage à Florence nous avait réservée à tous deux. Au départ de Milan, en chemin de fer, je l'avais aperçu avec M^{me} Destrée, et les Dupierreux, au wagon-restaurant et, comme bien on le pense, j'allai immédiatement les saluer. Apprenant que je ne connaissais pas la Cité des Médicis, Jules Destrée me fixa aussitôt rendez-vous, pour le lendemain, en face du Bargello qu'il voulait me montrer avant tout. A l'heure convenue, je le rejoignis et, quasi sans mot dire, il me prit par la main pour m'introduire dans l'Église de la Badia qui se trouvait en face, et là, il me désigna du doigt, le tableau célèbre de Filippino Lippi, « L'Apparition de la Vierge à S. Bernard », jouissant, du coin de l'œil, de ma surprise. Puis, après avoir admiré les chefs-d'œuvre de la sculpture florentine du Bargello, nous gagnâmes le « Musée des Offices », en compagnie de Richard Dupierreux, et là, devant « Le Printemps » de Botticelli, à mi-voix, le plus érudit des cicerones me résuma l'évolution de la peinture en Toscane. Ce fut pour moi, je vous l'assure, la plus prestigieuse des leçons. Elle a pris place au nombre de celles qui restent à jamais gravées dans ma mémoire.

En devisant de la sorte, pour ainsi dire, chaque semaine, je recueillis l'écho des ultimes joies du Maître, comme de ses ultimes soucis. Au cours des derniers mois de sa vie, il se rendit à Paris pour assister à l'inauguration d'une grande exposition d'Art Belge. Il se recueillit longuement devant une impressionnante série d'œuvres de nos peintres wallons et flamands.

— Ah ! cher ami, me dit-il, à son retour, cette exposition, quelle extraordinaire synthèse des qualités de notre race. Nos deux communautés se complètent, et je l'ai dit bien souvent à la Chambre, elles ont l'intérêt le plus vif à se comprendre et à s'entendre.

Un peu plus tard, il assistait à Mons, à une cérémonie organisée en l'honneur des grands Citoyens de Wallonie, sur la liste desquels on l'avait, naturellement, inscrit le premier. Il revint de cette solennité, fort ému.

— C'était, me confia-t-il, comme l'apothéose d'une idée que j'ai caressée toute ma vie : le réveil de la Wallonie.

A je ne sais plus exactement quelle date, il consentit à présider un banquet, organisé par l'Armée du Salut, qui réunissait autour de diverses personnalités en vue, un certain nombre d'infortunés de la vie.

— J'aurais voulu, mon cher Guislain, leur adresser humblement quelques mots, à ces humbles... Mais François Bovesse m'a devancé... Il a prononcé, avec un tact parfait et une sensibilité sans pareille, l'un de ces discours magnifiques dont il a le secret. Bovesse est l'un des hommes les plus brillants dont notre pays puisse actuellement s'honorer...

Lorsque le mal qui devait emporter Jules Destrée eut raison de ses forces, il revenait d'une séance de l'Académie et c'est à deux pas de la Place Royale qu'on le releva pour le ramener chez lui. Ce matin là, par extraordinaire, je l'attendais...

C'était à la fin du mois de décembre 1935. Le 2 janvier suivant, dans le courant de la nuit, Georges Arman qui le veillait constamment en compagnie de M^{me} Destrée, me téléphonait, la gorge serrée par l'émotion : « Monsieur Guislain ! Le patron s'en est allé pour toujours ».

Il s'en était allé, peut-être ! Mais je vous le jure : j'ai l'impression qu'il ne m'a pas quitté...

Discours de M. Henri Janne

Ministre de l'Éducation nationale et de la Culture

Quel honneur pourrait être plus grand pour un Ministre belge de l'Éducation nationale et de la Culture que de célébrer la mémoire de Jules Destrée en cette Académie Royale même, dont il fut l'inspirateur et le promoteur ?

Ministre de l'Éducation nationale et de la Culture à la tête d'un Département immense et composite, auquel sont rattachés aujourd'hui environ 150.000 personnes et dont le budget, en 1964, doit s'élever à quelque 28 milliards, l'on est saisi d'un sentiment d'humilité à la pensée d'être l'un des chaînons d'une lignée de ministres parmi lesquels, Jules Destrée.

Jules Destrée, l'un des tribuns qui a fait prendre conscience au peuple anesthésié par la misère, passif par ignorance, abruti par la fatigue, qui a fait prendre conscience à notre peuple, de sa dignité, de sa force et de ses droits, un parmi d'autres, mais l'un des plus grands ...

Jules Destrée, l'esthète, le romancier, l'essayiste, le critique, l'historien de l'art.

Jules Destrée, l'avocat, dont la pitié se traduit en formules de droit qui restent vibrantes de cette charge affective et proclame la justice, celle d'Antigone, celle des lois non écrites contre celles des lois écrites d'un âge d'airain.

Jules Destrée, le Ministre des Sciences et des Arts, de décembre 1919 à octobre 1920 — durant moins de deux ans ! — qui a le premier, pour chaque grand problème de la formation des hommes en démocratie, accompli une étape et donné une orientation presque prophétique que l'avenir a sanctionnée.

En préparant ce discours, je me suis aperçu d'un fait : l'Éducation nationale et la Culture d'aujourd'hui, c'est le développement du programme tracé et commencé en tous ses points par Jules Destrée.

La vie de Destrée est double : d'une part, celle du littérateur ciselant une phrase, de l'érudit fixant, au milieu de ses livres consultés avidement, un point de l'histoire de la contribution wallonne à l'art primitif du xv^e siècle, d'autre part, celle de l'homme d'action, du combattant au Barreau pour la justice, au Parlement pour le progrès social, dans les institutions internationales pour la Paix, au Ministre des Sciences et des Arts pour ce que nous appelons aujourd'hui, la démocratisation des études et le développement de la culture. Et c'est presque un paradoxe que l'ambivalence de cet homme, d'abord, le jeune esthète des milieux bourgeois et universitaires, si loin du peuple, admirateur du satanisme littéraire et fasciné par les abysses vertigineuses et inquiétantes de l'âme humaine, adepte de « l'art pour l'art », peu intéressé même, à l'origine par son métier d'avocat, ensuite homme d'action et de combat, l'« accomplisseur », comme dit son biographe et son compagnon de route, Richard Dupierreux.

Notons que s'il est devenu aussi cet homme-là, il est resté toujours l'homme qu'il fut dans sa jeunesse. Ce qui confond, c'est la force qu'il lui fallut pour répondre à cette double aspiration de son être, déchirement qui est la richesse exceptionnelle de sa personnalité.

Voyez la chronologie de ses écrits. Je ne cite que des exemples.

1895 — *Campagne électorale du pays noir*. Reflet d'une lutte ardente.

1896 — *Les œuvres d'art dans les Églises*.

Autre binome :

1899 — *Notes sur les primitifs italiens. Sur quelques peintres de Toscane*.

1900 — *La protection des yeux dans l'industrie*.

La même année, nouvelles notes sur les primitifs italiens.

On pourrait multiplier les exemples. Encore un, pour la fin de sa vie. En 1931, il donne : *Le retable de Cambrai de Roger de la Pasture* mais aussi *Pour en finir avec la guerre*.

Comment résister cependant à noter qu'en 1933, il publie un livre de ferveur érudite, dédié à sa région : *Mons et les Montois* ?

Mais l'homme d'action, au soir de la pensée, donne aussi une œuvre de référence à l'action, sa dernière œuvre : *Le Roi Albert et son temps*.

Ainsi, au seuil de la mort, la pensée de Jules Destrée s'est portée une dernière fois sur sa petite patrie, son terroir, et sur sa grande patrie, celle du peuple.

Mais fixons notre attention sur sa politique et ses réalisations au Ministère des Sciences et des Arts. Je vais montrer que tous les thèmes principaux de cette politique, il les a dégagés après la première guerre mondiale et qu'aujourd'hui nous ne faisons que les développer ou les reprendre. Pour chacun d'eux il a posé un jalon de départ.

Les réalisations d'après la deuxième guerre mondiale sont une amplification, un achèvement, une étape nouvelle de ce que Destrée a conçu dès 1920.

Limitons-nous à l'essentiel.

Il fut d'abord soucieux de rendre effective l'application de la loi sur l'instruction primaire obligatoire de 1914. Il considéra comme prioritaire l'effort de formation des instituteurs et organisa à cette fin les écoles normales. Actuellement elles sont assimilées aux humanités et une 4^e année du degré supérieur est en cours d'expérimentation pour parachever la formation pédagogique.

En 1920, est installé le Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire et normal qui fonctionne toujours aujourd'hui.

Destrée déclare au Parlement : « Si nous exigeons plus et mieux des instituteurs, il faudra les rétribuer davantage ». C'est ce que l'on a compris ces dernières années en réadaptant les barèmes et en les revalorisant.

Il impose l'inspection médicale scolaire. Il encourage les excursions scolaires. Il rend l'éducation physique obligatoire dans tous les établissements gérés ou subventionnés par l'État. Il trace les principes d'une réforme des méthodes d'enseignement, mais n'eut pas le temps de les transformer effectivement. C'est une œuvre permanente, sans cesse reprise. Jules Destrée indique : « Il faut abandonner les méthodes verbales et livresques

pour y substituer celles qui éveillent l'esprit d'observation et l'imagination, qui portent à la réflexion et à l'initiative». C'est toujours vrai. Les livres et les exposés verbaux sont différents, mais la consigne de Destrée reste d'une brûlante actualité.

Il proclame la nécessité de démocratiser les études. Celles-ci ne comportaient aucun moyen d'encourager les économiquement faibles. Le Ministre fit accepter par la loi du 5 août 1921, la création du *Fonds des Mieux Doués*. Sa motivation reste aujourd'hui encore pleinement justifiée : « Aux heures de troubles et d'incertitude, comme à l'heure actuelle, il faut, pour qu'une nation se relève et se raffermisse, qu'elle ne néglige aucune des forces intellectuelles qui subsistent en elle ; qu'elle aille dans les plus profondes couches du peuple, les rechercher, les reconnaître et les diriger vers la culture supérieure ».

Bien sûr notre *Fonds National des Études* a élargi et généralisé les allocations ; et surtout il les renouvelle à ceux qui passent normalement leurs examens sans exiger d'eux qu'ils soient « mieux doués ». Pourquoi, en effet, le pauvre n'aurait-il pas le droit de mener jusqu'au bout les études dont il est capable, pourvu qu'il les poursuive d'une manière satisfaisante ? Les examens du pauvre devraient-ils être, en fait, plus sévères que ceux du riche ? Il n'empêche que le premier jalon qui marque cette longue route, c'est bien la sélection des « mieux doués » et l'idée était révolutionnaire pour l'époque.

Et l'Université ? Destrée entend qu'elle soit centre de haute culture et de science pure et non pas école professionnelle formant des médecins, des avocats et des ingénieurs. Presque prophétiquement il voit le couronnement des études universitaires dans un « super doctorat » où se recruteront les professeurs d'université, les chefs des grandes administrations publiques, les conducteurs des grands services de l'État. C'est déjà, avec quelques nuances, l'idée que l'on croit neuve, des études post-graduées ou du 3^e cycle.

Il crée avec Franqui, en se servant de reliquats de l'aide américaine, la *Fondation Universitaire*. Celle-ci outre ses bienfaisantes activités statutaires fut le lieu de rencontre de milieux universitaires qui jusque là s'ignoraient, enclos dans leurs cita-

delles si pas hostiles, au moins fermées sur elles-mêmes... Destrée, peu de temps après la tentative séparatiste de l'occupant, ose soulever le problème de l'université flamande.

Pour ne retenir que l'essentiel, rappelons encore qu'il a fait voter la loi du 5 août 1921 visant à promouvoir la création de bibliothèques publiques et qu'il obtint les premiers crédits à cette fin.

Et il crée l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises « pour les poètes, dit-il, et les écrivains d'imagination ... et un certain nombre de philologues ». Il ajoute : « A ceux qui viendront vers vous, vous ne demanderez pas si leurs tendances sont favorables au pouvoir, vous ne demanderez pas que leur esthétique concorde avec la vôtre, vous ne leur demanderez que du talent. La loi du mimétisme est une loi d'insectes : elle ne s'applique pas aux artistes. Il est, au contraire dans leur nature de ne pas être *conformes* ; et souvent, ils ne s'affirment qu'en réaction contre leur milieu ». Il obtient aussi l'inscription à son budget des premiers crédits d'aide aux écrivains et aux artistes.

Jules Destrée, près de quarante ans avant le Pacte scolaire, eut le courage de poser en des termes nouveaux le problème idéologique des écoles, qui fut le nœud et la pierre de touche de la vie politique du pays dès le XIX^e siècle. Son esprit, humain, généreux, original, chercha une alternative à la guerre scolaire. Destrée jugeait celle-ci néfaste :

- à l'esprit public,
- à la formation de la jeunesse,
- au progrès social que le suffrage universel rendait possible.

Le 6 août 1920 il disait à la Chambre : « Lorsque je suis arrivé au Ministère des Sciences et des Arts, j'ai pris un engagement vis-à-vis de moi-même ; c'est celui de m'efforcer de pratiquer une politique qui ne ravive pas nos anciennes querelles scolaires ».

C'est ainsi qu'il instaura un régime de subsides pour l'enseignement primaire libre, mais assorti d'un contrôle sérieux. Il veilla scrupuleusement à la loi de 1919 sur l'égalité du traitement des instituteurs libres et des instituteurs officiels.

De nombreux membres de son parti s'opposaient plus ou moins ouvertement à sa politique qui consistait, disait Jules Destrée, à reconnaître les faits et à mettre cette reconnaissance au service de la cause sociale... En 1923, encore, dans un grand discours il défendit avec force la position qu'il avait prise en qualité de ministre : « Si vous aviez eu un sectaire aux Sciences et aux Arts, qui aurait voulu appliquer l'ancien programme libéral, s'appeler Ministre de l'Instruction Publique, recommençant 1878, c'était l'échec de la revision, c'était la journée de huit heures, les pensions, les réformes sociales ajournées ».

Quarante ans après, le problème scolaire se pose identique dans son fond, mais en des termes nouveaux.

Et c'est en 1958 le pacte scolaire.

Aussi bien, nous assistons à une renaissance de la pensée politique de Jules Destrée, mais, si les résistances ont diminué, puisque le Pacte résiste aux épreuves politiques, elles n'ont pas totalement désarmé et elles resurgissent comme des fièvres récurrentes, parfois violentes.

Je m'interdis naturellement, en cette solennité de porter un jugement quelconque sur le fond de la question.

Je constate seulement que Jules Destrée avait eu, là aussi une vue prophétique et avait accompli, là aussi, une anticipation.

Son clair génie avait toujours, dans une forme, bien de son temps, une avance de près d'un demi siècle sur les développements de l'histoire.

L'unité de sa puissante personnalité, ce fut un absolu et inaltérable amour de la beauté et de la justice, du progrès social et de la paix entre les hommes.

*
* *

Nous devons à Jules Destrée de continuer son œuvre. C'est l'hommage qu'il eût apprécié le plus.

Certes, l'Etat a créé un remarquable ensemble de prix destinés à mettre en valeur la littérature française de Belgique.

Il y a les prix triennaux de consécration, d'un montant de 75.000 francs, qui doivent reconnaître qu'un écrivain s'est im-

posé, par son œuvre, à l'attention du public, dans le domaine soit du théâtre, soit de la poésie, soit du roman. Il y a, dans le même esprit, le prix quinquennal de la critique et de l'essai. Et, enfin, il y a le grand prix quinquennal de couronnement de carrière d'un montant de 150.000 francs. Déjà le budget de la Culture permet d'attribuer aux auteurs d'expression française deux bourses de travail, l'une de 80.000 francs et l'autre de 120.000.

Il nous a semblé qu'il fallait combler une lacune du système : la stimulation aux vocations littéraires, l'encouragement aux œuvres naissantes. Nous sommes ici bien en deçà de la consécration. Nous faisons l'approche de la découverte des talents : nous prospectons les ressources de la Belgique d'expression française en écrivains susceptibles de l'illustrer.

Constatant, d'autre part, que certains articles du budget sont consacrés à de multiples interventions trop dispersées et trop peu sélectives, pour promouvoir les vraies valeurs littéraires, nous avons décidé de concentrer ces moyens financiers en faveur de l'éveil de vocations et de la formation de tempéraments littéraires.

Ainsi seront institués quatre prix annuels nouveaux d'un montant chacun de 75.000 francs, pour la poésie, pour le théâtre, pour le roman et pour l'essai.

Au surplus 1.000 exemplaires du livre primé seront achetés par l'État. Et chacun des lauréats pourra disposer d'une bourse de 120.000 francs, renouvelable une fois, afin de l'aider à se consacrer plus complètement à l'élaboration de son œuvre.

Ne pourraient être retenues que les œuvres d'auteurs de moins de quarante ans, exception faite pour l'écrivain plus âgé qui publierait son premier livre.

Les manuscrits ne seraient pas pris en considération sauf pour les œuvres ayant été présentées sur une scène ou qui auraient été diffusées par la radio ou la télévision.

Le Jury composé au maximum de six personnalités par catégorie, devrait compter au moins un membre de votre Compagnie et un auteur étranger de langue française, ayant un incontestable rayonnement international.

Ce ne sont pas seulement les meilleures œuvres qui devraient être couronnées, mais des livres attestant la naissance d'un très réel talent et l'existence d'une véritable personnalité créatrice. C'est dire que certaines années, des prix ne pourront être attribués.

Nous pensons ainsi instituer par l'instauration des « prix de promotion de la littérature de langue française » les conditions les plus propres à féconder nos lettres en faisant appel aux jeunes générations, dans ce qu'elles ont en elle de neuf, de non conforme à nos modes d'action et de pensée bien établis.

Nous en appelons à la jeunesse, espoir de notre culture. Nous avons la faiblesse de croire que Jules Destrée eût aimé cela.

Rapport sur les prix académiques de 1963 par le Secrétaire Perpétuel

La séance publique qui termine nos travaux de l'année comporte traditionnellement la récapitulation et la proclamation des prix décernés par l'Académie pendant les douze mois qui ont précédé. De ces récompenses, actuellement au nombre de dix-huit, qui proviennent de fondations instituées en faveur de notre Compagnie, huit ont été attribuées en 1963.

Deux d'entre elles présentent par leur règlement un caractère régional. Le prix Auguste Michot est destiné à une œuvre « qui célèbre les beautés de la terre de Flandre ». Il est allé à un recueil collectif, élégant à tout point de vue, intitulé *Échanges poétiques*, signé par un groupe de poètes anversois, MM. Paul NEUHUYS, Alain GERMOZ, Robert HAVENITH, SAINT-REMY, Etienne SCHOONHOVEN et Guy VAES, et précédé d'une très belle prose d'hommage à la ville d'Anvers par Pierre DE LESCURE, de qui nous avons eu à déplorer la mort peu après la publication de ce florilège de qualité si particulière.

Pour le prix Georges Garnir, c'est un livre où soient évoqués « les aspects et les mœurs des provinces wallonnes » qui doit être couronné. Nous avons choisi celui de M^{lle} Marie-Antoinette MONIEUX, *Le voyageur de Janvier*, suite de nouvelles où le fantasque réaliste prend un accent original et dont l'une se passe en Ardennes.

Le prix Eugène Schmits, au vœu de son fondateur, récompense « un recueil de poèmes ou de morceaux en prose, tendant au perfectionnement moral du lecteur ». Le jury a distingué les *Témoignages* de M. Louis HANNAERT, recueil de pensées qui valent par l'écriture comme par la portée philosophique.

L'Académie a eu plaisir à décerner le prix Félix Denayer à M. Marcel LOBET, pour l'ensemble de son œuvre et plus particulièrement pour son cinquième volume d'étude littéraires,

Écrivains en aveu, qui constitue un original essai sur la confession littéraire.

Le prix Franz De Wever est alternativement dévolu à un recueil de poèmes et à une œuvre en prose, essai ou recueil de nouvelles. C'était, cette année, le tour de la poésie. Un tout jeune poète plein de promesses, M. Jean-Claude Pirotte, a remporté le prix pour un manuscrit intitulé : *Contrée*.

C'est un jeune esthéticien liégeois, M. Philippe MINGUET, qui a reçu le prix Malpertuis, pour son ouvrage *Le Propos de l'Art* qui touche à la philosophie et au sens social de la création artistique.

Enfin, nous avons à attribuer cette année la plus haute de nos récompenses pour la poésie, le Grand prix quinquennal Albert Mockel. Ce prix a été décerné à M. Paul NEUHUYS, déjà cité dans le palmarès, puisque c'est autour de lui que se sont groupés ses jeunes émules anversoises pour publier leurs *Échanges*. Nous avons ainsi couronné une œuvre poétique importante en volume, mais surtout délicieuse, où l'art le plus averti se joue sur des thèmes d'une fantaisie très moderne.

**Rapport de M. Albert Ayguesparse,
Secrétaire du Jury chargé de juger le Concours scolaire
national de l'année 1963**

Nous nous garderons bien d'affirmer que le 20^e anniversaire du Concours scolaire national a été favorisé d'une exceptionnelle moisson de travaux. A la vérité, cette heureuse surprise a été refusée aux membres du Jury qui n'ont eu sous les yeux que des copies que rien ne distingue de l'ordinaire. 1963 ne sera pas davantage une année faste par le nombre de copies : nous sommes loin d'atteindre les 205 travaux de l'an dernier. En effet, cette année, 159 établissements nous ont fait l'honneur de nous envoyer des travaux — 95 écoles du régime français, 63 du régime flamand et 1 établissement des cantons de langue allemande.

On devine que ce n'est pas seulement parce qu'il entre dans ses attributions, et au premier chef, de s'occuper de toutes les questions qui intéressent la langue et la littérature françaises, que l'Académie attache une importance particulière à cette épreuve. Notre Compagnie a la conviction que l'écriture reste et restera toujours le moyen le plus précis et le plus sûr qui nous est donné pour traduire nos pensées. Aujourd'hui que, grâce au cinéma et à la télévision, la place réservée à l'image dans notre culture ne cesse de grandir jusqu'à prendre le pas sur les autres moyens d'expression, il n'est pas inutile de rappeler que les civilisations, de la plus obscure à la plus éclatante, n'ont survécu que dans la mesure où elles nous ont légué leur patrimoine et transmis, par le truchement de l'écriture, sinon la somme, du moins l'essentiel de leurs connaissances. Quoiqu'on puisse penser de l'art d'écrire, la discipline littéraire est l'une des plus utiles à l'homme, car mieux que nulle autre elle lui permet de se définir, d'exprimer ses sentiments, de laisser après lui un témoignage exact et vivant de sa sensibilité et de ses préoccupations spirituelles. Cela explique que c'est toujours avec une curiosité et une attention extrêmes que les membres du Jury lisent et confrontent les meilleures rédactions fran-

çaises des élèves de Rhétorique et de Poésie qui leur sont adressées par les établissements d'enseignement secondaire.

Avant de parler de ce vingtième Concours scolaire national, il convient sans doute d'en remémorer le mécanisme. Comme le veut le règlement, « ce concours se subdivise entre, d'une part, les établissements du régime français et, d'autre part, les établissements du régime flamand ... Un statut spécial est prévu pour les établissements de la région de langue allemande ». Disons sans plus tarder que le Jury chargé de la lecture et du classement des travaux accueille tous les genres, de la dissertation au poème, de la prose lapidaire au texte lyrique, et qu'une seule copie est acceptée par établissement. La compétition se fait en deux étapes ; un premier classement est opéré parmi les textes sélectionnés par les professeurs. Cette année, 19 travaux ont été retenus, 9 pour chacun des deux régimes auxquels il faut ajouter un travail provenant de l'Athénée Royal d'Eupen. Leurs auteurs ont été réunis dans un local de l'Académie pour y subir sur place une dernière épreuve.

Le Jury, composé de MM. Marcel Thiry, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Fernand Desonay, Georges Sion et moi-même, a choisi comme sujet à traiter une pensée d'Albert Camus tirée de *La Peste* : « Il peut y avoir de la honte à être heureux tout seul ». Chacun se souviendra que c'est la réponse du journaliste Rambert au docteur Rieux lorsque Rambert, après un long débat intérieur, décide de rester à Oran pour aider le docteur à combattre la terrible maladie. Sujet difficile, peut-être, mais qui répond plus qu'on ne le croit aux préoccupations de la jeunesse. Plusieurs finalistes l'ont traité avec la profondeur et la noblesse qui étaient ici de rigueur. Albert Camus est un écrivain que la plupart de ces jeunes gens ont fréquenté assidûment et dont les personnages font partie de leur mythologie. Certains ont poussé la coquetterie jusqu'à émailler leur travail d'extraits de *La Peste* cités de mémoire. Si bien qu'il n'est pas exagéré d'avancer — et le Jury s'en félicite — que Camus reste un maître à penser pour la jeunesse d'aujourd'hui.

Il nous faut confesser cependant que la lecture des copies

rédigées en loge fut loin d'être aussi réconfortante que celle des travaux choisis par les professeurs. Tout se passe comme si la plupart des concurrents, livrés à eux-mêmes, perdaient leurs moyens. La timidité ou le dépaysement peuvent expliquer en partie cette défaillance générale. L'apparente facilité du sujet ne les a-t-elle pas aveuglés ? Certains d'entre eux se sont laissé emporter par leur fougue et ont négligé de cerner le sujet de près, de se surveiller, de contrôler les élans de leur imagination. Ils ont donné une importance excessive aux aspects mineurs d'un sujet qui ne faisait pas appel aux seules ressources de l'invention, mais exigeait une pensée claire, cohérente, et d'incontestables facultés de raisonnement.

On pourrait vraisemblablement formuler ces remarques à propos de toute épreuve de ce genre, aussi ai-je hâte d'en venir au classement final établi par le Jury.

Pour le régime français, le premier prix a été décerné à M. Claude Truffin, de l'Athénée Royal d'Ath. M. Claude Truffin manie une belle prose classique, à la fois limpide et robuste. Sa pensée, comme son style, est nette, un rien conformiste, mais non dépourvue de noblesse, et ses longues périodes laissent apparaître un esprit bien équilibré.

Le deuxième prix est remporté par M. Henri Wattiaux, de l'Institut Sainte-Marie, à Réves. La pensée de M. Henri Wattiaux, qui cite Teilhard de Chardin, Condorcet et Schiller, est plus nuancée. Tout au long de son travail, M. Wattiaux oppose le bonheur au plaisir. Il possède déjà le don des formules heureuses et sait conduire un raisonnement avec habileté.

M. Georges Potgens, de l'Athénée Royal de Koekelberg, obtient le troisième prix. On regrette que M. Georges Potgens n'ait pas soigné davantage la forme de son travail. Voilà un jeune homme qui a des idées, mais ces idées, pour vives et originales qu'elles soient, sont délayées dans un ensemble peu ordonné et laissent le lecteur sur sa faim.

Se classe premier parmi les candidats du régime flamand, M. Jean-Marie Druart, de l'Athénée Royal flamand à Etterbeek. M. Jean-Marie Druart part de l'enfance pauvre de Camus et y discerne les sources de la philosophie qui teinte ses romans

et ses essais. Il décrit le mouvement profond qui a poussé l'auteur de *L'Étranger* à s'insurger contre les injustices sociales et contre certaines formes de civilisation.

M. Jean-Paul Glorieux, de l'Institut Don Bosco à Courtrai, qui prend la deuxième place, connaît bien *La Peste* de Camus. M. Glorieux est la tête philosophique du groupe. Il a lu Sartre et les principaux écrivains existentialistes. Les doctrines de Heidegger ne lui sont pas étrangères, et son texte révèle un esprit dialectique et une grande maturité intellectuelle.

M^{lle} Christiane Dehairs, de l'Athénée Royal de Tongres, troisième lauréate du régime flamand, est la seule jeune fille qui se classe parmi les triomphateurs du concours. Pour défendre les idées qui lui sont chères, M^{lle} Christiane Dehairs est capable de se passionner. On trouve sous sa plume un ardent plaidoyer en faveur de la générosité et un juvénile éloge de la vie.

M. Kemal Bayram, de l'Athénée Royal d'Eupen, unique candidat pour la région de langue allemande, témoigne d'une connaissance déjà approfondie du français ; il mène fort habilement un raisonnement et use volontiers d'images percutantes.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport sans dire combien il m'est agréable de féliciter les lauréats au nom de l'Académie et de remercier les professeurs qui, par leurs efforts inlassables, ont appris à ces jeunes gens les finesses du style et le goût de la chose littéraire.

Apollinaire et le monostique

par M. L. C. BREUNIG

(Communication aux Journées Apollinaire
de Stavelot, le 31 août 1963)

On connaît les nombreuses innovations poétiques d'Apollinaire : ses calligrammes, ses poèmes-conversations, ses poèmes-promenades, etc. Mais il y a une forme moins bien connue dans la poésie française du xx^e siècle qu'il a également cultivée : c'est le monostique. Il existe depuis toujours bien entendu des inscriptions, des aphorismes, des épigrammes d'une seule ligne, mais on n'a qu'à parcourir les traités de versification — de Gramont, de Martinon et d'autres — pour s'assurer qu'avant Apollinaire la notion d'un poème entier composé d'un seul vers était pour ainsi dire inconcevable. Nos théoriciens n'en parlent même pas. Ils partagent le point de vue traditionnel si bien exprimé par Rivarol au xviii^e siècle. On connaît l'anecdote. Un contemporain de Rivarol, le poète Antoine Lemierre était si fier d'un des alexandrins qu'il avait composé dans son grand poème *Le Commerce* qu'il annonçait à tout le monde que c'était « le vers du siècle » :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

On demanda un jour à Rivarol : « Connaissez-vous le vers du siècle ? » Et Rivarol de répondre : « Oui, mais ce n'est qu'un vers solitaire ».

Apparemment on ne connaissait pas en France le monostique italien tel qu'il fut défini par Tommaso Stigliani au xvi^e siècle dans son *Arte del verso italiano*. Selon lui le *monòstico* est un vers qui doit contenir les cinq voyelles combinées toujours avec les mêmes consonnes, comme dans cet exemple :

Marta che merta mirto à morte m'urta.

Il est assez évident que cette forme n'a pas produit beaucoup de chefs-d'œuvre.

Avant Apollinaire bien des poètes français avaient écrit des vers isolés, mais toujours comme des fragments, ou bien, comme dans le cas de Mallarmé, ils avaient été obsédés par des petites phrases telles que « la Pénultième est morte ». Remarquez pourtant que Mallarmé appelle ces mots un de ces « lambeaux maudits d'une phrase absurde » et il n'aurait jamais pensé à les publier détachés du poème en prose où ils paraissent (1).

Apollinaire, paraît-il, a été le premier en France à donner à un vers unique un titre de poème et à le publier comme tel. Il s'agit bien entendu du poème d'*Alcools* intitulé *Chantre* :

Et l'unique cordeau des trompettes marines.

Il n'y a pas de doute, ce bel alexandrin est d'une grande puissance suggestive et il a même inspiré à André Rouveyre un commentaire d'une quinzaine de pages sur « le plus court de ses poèmes » dans *Amour et poésie d'Apollinaire*. M. Rouveyre a souligné le contraste entre toute la rectitude, la retenue du premier hémistiche et la force magistrale du second. « Comment, écrit M. Rouveyre, comment [le poète] se refuserait-il au spectacle qui lui apparaît des trompettes fonçant comme des geysers de flammes des profondeurs de l'eau mouvante et criant leurs héroïques salves à l'assaut de l'astre princier » ? (p. 70). Nous sommes emportés comme sur un bateau ivre par le lyrisme de M. Rouveyre quand tout à coup il nous prend au dépourvu en nous annonçant que la trompette marine n'est point un cuivre mais plutôt un instrument à corde et à corde unique. « Ce vers qui suggère tant d'éclats sonores, de feux-croisés, de rigueur singulière n'est qu'une définition technique presque d'[un] instrument démodé » (p. 74).

Dans son excellente étude, *Le Dossier d'Alcools*, M. Michel Décaudin suggère que ce vers était peut-être un fragment d'un brouillon inutilisé qu'Apollinaire aurait recopié sur les épreuves d'*Alcools* en 1912 dans l'intention de surprendre le

(1) *Le Démon de l'Analogie*.

lecteur. « I[1] aurait été amusé par le jeu des rapports qui s'établissent entre *cor-d'eau* et *trompette marine*, entre la description de l'instrument contenue dans le premier hémistiche et son nom, qui évoque tout autre chose, rapports auxquels s'ajoute celui que forme le titre, suggérant une voix grave et solitaire, avec la sonorité de la trompette marine, l'ensemble étant rendu plus étrange par l'apparente absence de signification logique ». (p. 113)

Les suppositions de M. Décaudin nous semblent fort justes et sans nier aucunement le rôle de la surprise, la part du rire dans la composition de *Chantre* nous sommes tentés toutefois d'y voir également une sorte de petite tentative de poésie pure. A peu près en même temps qu'il corrigeait les épreuves d'*Alcools* Apollinaire était occupé de celles des *Peintres cubistes*. Il avait donc dans son esprit l'anecdote des deux peintres grecs Apelle et Protogène qu'il y raconte comme un exemple du plaisir esthétique qu'on peut éprouver indépendamment du sujet traité.

Apelle aborde un jour, dans l'île de Rhodes pour voir les ouvrages de Protogène, qui y demeurait. Celui-ci était absent de son atelier quand Apelle s'y rendit. Une vieille était là qui gardait un grand tableau tout prêt à être peint. Apelle, au lieu de laisser son nom, traça sur le tableau un trait si délié qu'on ne pouvait rien voir de mieux venu.

De retour, Protogène apercevant le linéament reconnu la main d'Apelle, et traça sur le trait un trait d'une autre couleur et plus subtil encore et, de cette façon, il semblait qu'il y eût trois traits.

Apelle revint encore le lendemain sans rencontrer celui qu'il cherchait et la subtilité du trait qu'il traça ce jour-là désespéra Protogène. Ce tableau causa longtemps l'admiration des connaisseurs qui le regardaient avec autant de plaisir que si, au lieu d'y représenter des traits presque invisibles, on y avait figuré des dieux et des déesses.

N'est-ce pas que dans *Chantre* Apollinaire cherche, à la manière d'Apelle, à faire une sorte d'expérience abstraite dans l'espace. La page blanche serait comme le tableau vide, mais au lieu de diviser une ligne en cinq comme les deux peintres grecs il semble avoir comprimé, uni tous les éléments suggestifs

qu'indique M. Rouveyre dans une seule ligne tout en imitant par ce vers horizontal l'apparence même de la trompette marine, imitant, c'est-à-dire un instrument monocorde par un vers monostique.

En tout cas Apollinaire, en présentant ainsi en 1913 un seul vers comme un tout indépendant et autonome a devancé de plus de dix ans quelques-uns des partisans du « vers-miracle » dans le fameux débat sur la poésie pure des années 20. Nous n'avons pas l'intention de rappeler toutes les discussions passionnées au sujet de :

La fille de Minos et de Pasiphaé

et d'autres vers isolés, mais celui qui a proclamé avec le plus d'ardeur la valeur du vers unique n'était point l'abbé Bremond mais plutôt un grand ami d'Apollinaire et admirateur d'*Alcools*, le poète Jean Royère. En publiant en 1928 des manuscrits de Heredia ⁽²⁾ Royère alla jusqu'à maintenir qu'un vers détaché est encore plus beau qu'un vers placé dans son contexte ; et que, par exemple, l'alexandrin isolé d'un projet de sonnet sur Lucrece Borgia :

Blonde, voluptueuse, insensible et funeste

était encore plus beau que le célèbre vers de *Booz endormi* de Victor Hugo :

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle.

La blancheur même, le silence qui entoure le vers de Heredia en rehausse l'éclat. « Un vers en se détachant sur la page blanche se prolonge longuement dans l'esprit du lecteur ». Royère prétend que « les pages de ces sonnets aux trois-quart blanches composent des partitions », et que de toute façon « la postérité ne retient que quelques vers des plus grands poètes. La gloire sempiternelle est au prix de trois ou quatre vers, autour desquels le Silence ».

(2) *L'Œuvre inédit de Heredia dans Le Manuscrit autographe*, nov.-déc., 1928, pp. 99-102.

Comme on peut s'imaginer la position extrême de Royère déclencha une série de polémiques dont la plus cruelle était sans doute celle de son propre allié, l'abbé Bremond (3). Accusant Royère de ne pas comprendre que le brouillon d'un poème peut être « dénué de toute qualité proprement poétique » il reproduisit un manuscrit de Heredia qui ne contient que des petits bouts de phrases :

La Course des Centaures

 course
 . . . les oursons avec l'ourse

 Nous boirons à la source

Et l'auteur de *La Poésie pure* conclut : « On a beau dire maintenant que ces pages 'aux trois quarts blanches composent des partitions. Pourquoi donc pas aux quatre quarts » ?

Albert Thibaudet profita de l'occasion pour condamner des vers composés d'adjectifs et ajouta que quant à Heredia « ce vers presque isolé, ces épithètes étalées provisoirement dans une vitrine qui n'est pas faite, ne me parlent guère » (4).

Le seul critique à attaquer le principe même du jugement de Royère était Maurice Rat dans *La Muse française* (5). Si l'alexandrin de *Booz endormi* est supérieur ce n'est pas seulement à cause des paroles et de la musique du vers mais « surtout parce que ce vers est inséparable de l'ensemble ; parce que, même lorsqu'il chante tout seul dans la mémoire il évoque le poème biblique, la nuit sacrée ». Et il ajoute que « les vers-miracle sont des vers-cortège... ils traînent avec eux leur musique plus suave, l'âme et le corps du poème ».

Maurice Rat exclut même la possibilité de créer un poème composé d'un seul vers. S'il cite le propos de Tristan Derème :

(3) *Gloses*, dans *Les Nouvelles littéraires*, 26 jan., 1929, p. 1.

(4) *Sur un vers de Heredia*, dans *Les Nouvelles littéraires*, 2 fév., 1929.

5) *Dialogue sur la poésie : Immaculée conception du vers-miracle*, dans *La Muse française*, 10 mars, 1929, pp. 143-150.

« un vers de quatorze pieds, s'il est beau, peut valoir le plus beau sonnet, » c'est pour l'écarter immédiatement comme une simple boutade sans valeur.

Si Royère avait été un peu plus astucieux il aurait pu se défendre en citant non pas le poème d'Apollinaire qui n'aurait sans doute pas convaincu M. Rat, mais de Paul Valéry un vers de quatorze pieds qui, avec son rejet de deux pieds vaut la plupart des sonnets de la langue française. Ce n'est pas une phrase qu'a composée Valéry lui-même mais qu'il a plutôt transformée en poème en 1923. A l'origine c'était une pensée. La voici :

Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie.

Dans une petite explication de texte au début de son essai sur Pascal ⁽⁶⁾ Valéry arrive à nous convaincre que cette phrase n'est pas une pensée du tout mais un poème, non seulement à cause de la valeur affective des deux mots *éternel* et *infini* mais aussi parce que l'arrangement même des mots imite ce qu'ils signifient :

Ce vaste vers (le silence éternel de ces espaces infinis) construit l'image rhétorique d'un système complet en soi-même, un UNIVERS.

Quant à l'humain, à la vie, à la conscience, à la terreur, cela tient dans un rejet : M'EFFRAIE.

Le poème est parfait.

Et Royère aurait pu ajouter en s'adressant toujours à M. Rat que cette phrase, tout en étant un fragment d'un projet, le projet d'une Apologie de la religion chrétienne peut se tenir toute seule. C'est un vers-miracle sans être un vers-cortège.

Mais en fait Royère n'avait pas besoin de répondre aux attaques des critiques, car il avait l'exemple devant lui et dans son équipe d'un jeune poète qui était en train de composer, à l'instar d'Apollinaire, toute une série de monostiques. C'est un poète mineur et on hésite à le nommer après Pascal, mais il mérite néanmoins d'être mieux connu. Il s'appelle Emmanuel Lochac. En 1929 il commença à faire publier dans la revue

(6) *Variation sur une pensée* dans *Variété*.

de Royère, Le Manuscrit autographe, des poèmes qu'il intitulait *Monostiches* (7). Lochac était un jeune Provençal, ami et disciple de Royère, qui avait déjà fait paraître un volume de haï-kaï à la manière japonaise. Ses monostiques parurent en volume en 1936 (8) et plusieurs d'entre eux furent reproduits par Jean Paulhan dans son anthologie *Les Poètes d'aujourd'hui* au lendemain de la Guerre. Ils sont tous en alexandrins. En voici quelques exemples. Le premier exprime le principe même du monostique :

Un poème est la cage où chante un vers captif.

Lochac semble demander après Royère : « Libérons ce vers » ! La cage n'est-ce pas tous les vers qui l'entourent et qui l'oppriment ? Mais d'autre part on peut interpréter le mot *poème* comme le monostique lui-même, la forme dans laquelle la substance du vers a été coulée et où elle est en train de chanter gaiement. De toute façon Lochac nous présente ici une défense éloquente de cette forme et il le fait d'une manière plus évocatrice que dans son deuxième poème qui semble un peu plus plat :

Le détail, s'il est bon, est par force autonome

ou dans le dernier de la première série :

Vers unique : poème en son intégrité.

Beaucoup de ces monostiques traitent l'art poétique comme tel et souvent par le moyen d'une simple image comme celle de l'oiseau dans sa cage ou comme dans ce vers-ci :

Roulez-vous dans l'écrin, collier de syllabes.

Remarquez que la ligne horizontale du vers *devient* l'écrin de même que chez Apollinaire elle représente la corde unique de la trompette marine.

(7) Dans les numéros : nov.-déc., 1929, pp. 106-9 ; sept.-oct., 1931, pp. 84-91 ; oct.-déc., 1933, pp. 76-8.

(8) Emmanuel LOCHAC, *Monostiches* (Marsyas 1936). L'orthographe en *-che* (cf. *hémistiche*) est sans doute aussi logique que celle en *-que* (cf. *distique*) mais elle n'a pas été approuvée par l'Académie française et ne se trouve pas dans Littré. Nous employons donc la forme : *monostique*.

D'autres monastiques de Lochac cherchent plus consciemment à devenir des vers-miracle à la manière classique :

Voilier emportant le soleil dans les vergues

ou

Rembrandesque passé qu'éclaire une bougie

ou

Éternelle action du Paros immobile

et ce vers racinien qui suggère que Thésée a peut-être entendu la confession de sa femme à Hippolyte :

Il fallait me guider, Ariane, ou me suivre.

Si les monastiques de Lochac n'ont pas été beaucoup applaudis à l'époque c'est peut-être en une certaine mesure à cause d'un petit récit assez cruel de Léon du Griffon qui parut dans la même revue, *La Muse française*, dans laquelle Maurice Rat attaquait Royère⁽⁹⁾. Le héros fictif de ce récit ressemble exactement à notre Lochac. Le narrateur le rencontre par hasard à table un soir et trouve que cet individu étrange ne s'exprime que par des vers alexandrins.

— Monsieur, comme voisin, soyez le bienvenu.

Et quand le narrateur lui demande s'il est poète il répond :

— Je m'en flatte, Monsieur, et le seul de ma sorte.

Comment donc ?

— Mes poèmes sont tous d'un seul vers composés.

Et quand le narrateur lui suggère qu'il ne doit pas pouvoir dire grand' chose le poète proteste qu'au contraire chacun de ses vers est vaste. Un exemple :

La trompe du soleil aspire l'Océan.

Le poète donne ensuite une explication de texte qui ressemble

(9) *Lettres d'un provincial : Les Univers*, dans *La Muse française*, 10 mars, 1929, pp. 166-172.

quelque peu à un pastiche de celle de Rouveyre sur Apollinaire ou de Valéry sur Pascal.

La trompe du soleil aspire L'Océan.

Ce poème, dit son auteur, contient le ciel et la terre ensemble. C'est toute une cosmologie. Et la métaphore — car de tels poèmes doivent toujours contenir une métaphore — l'image du soleil comme un éléphant, est vraiment grandiose. A l'encontre de celui de Musset, « mon vers est très grand... le plus grand du monde... il recèle dans le mystère de ses douze syllabes tout l'univers physique et tout l'univers intellectuel et moral ». Et le poète conclut en expliquant que c'est pour cette raison, aussi bien que pour la forme, que le volume qu'il est en train de préparer, volume de 300 pages qui contiendra bien entendu 300 poèmes, sera intitulé *Les Univers*.

Est-ce Lochac qui est raillé ici ? Nous ne pouvons le vérifier ⁽¹⁰⁾ mais en tout cas Léon du Griffon reflète dans ce récit l'opinion générale de l'époque qu'un poème à un seul vers n'est pas un poème.

Entretiens un poète bien mieux connu que Lochac, Jean Cocteau, ami d'Apollinaire et influencé par lui, avait composé pendant le débat sur la poésie pure, un monostique qui peut être considéré comme un vers-miracle ; pourtant étant plus prudent que Lochac il l'inséra dans une pièce de théâtre et il prit ses précautions en révélant à la fin de la pièce que l'inspiration du poème était diabolique plutôt que divine. On connaît le vers :

Madame Eurydice reviendra des enfers ⁽¹¹⁾

Il est vrai que Cocteau ne désigne pas ce poème par le terme *monostique* ; néanmoins son Orphée admire ce vers unique comme un véritable chef-d'œuvre. « Je donnerais mes œuvres complètes pour une seule de ces petites phrases où je m'écoute

(10) Les premiers « monostiches » de Lochac ont paru quelques mois après le récit de Léon du Griffon, mais il se peut que celui-ci ait eu vent du projet avant la publication.

(11) *Orphée* (1927), Sc. I^{ère}.

comme on écoute la mer dans un coquillage». Et il fait l'inévitable explication de texte : « colle ton oreille contre cette phrase. Écoute le mystère. *Eurydice reviendra* serait quelconque — mais *madame Eurydice* ! Madame Eurydice reviendra — ce *reviendra*, ce futur ; et la chute : *des enfers*... Madame Eurydice reviendra des enfers : ce n'est pas une phrase. C'est un poème, un poème du rêve, une fleur du fond de la mort ». Bien entendu les Bacchantes vont détruire non seulement Orphée mais son monostique. Et pourtant nous nous permettons de croire que malgré leurs fameuses lettres initiales Jean Cocteau a toujours gardé pour les paroles de ce poème une grande affection. En tout cas il s'est mis du côté de ceux qui croient qu'un poème à un seul vers n'est pas un contre-sens.

L'œuvre des poètes surréalistes Breton, Eluard, Desnos, Char, et d'autres est remplie de petits poèmes composés d'une seule ligne, mais avec cette différence essentielle que ce ne sont plus des alexandrins comme ceux que nous avons examinés : ce ne sont même pas des vers proprement dits. Des phrases isolées telles que :

Sur le pont la rosée à tête de chatte se berçait (Breton)
 Une église se dressait éclatante comme une cloche (Soupault)
 Ne grattez pas le squelette de vos aïeux (Eluard)

sont des exemples d'« images surréalistes », de « sentences surréalistes ».

Elles ne s'enferment dans aucune prosodie et le terme *monostique* ne s'y applique pas. D'ailleurs les surréalistes ne les présentent pas comme des petits bijoux bien travaillés à la manière des monostiques de Lochac. Ils avouent franchement que ce sont des fragments, non pas dans le sens où un Maurice Rat entend ce mot, mais des fragments arrachés au cœur du réel, des échantillons de la poésie activité de l'esprit, de la « poésie ininterrompue ».

Dans ce domaine aussi Apollinaire a devancé ses cadets non seulement en ce qui concerne leur nouvelle conception de la poésie mais aussi par l'exemple.

L'oiseau chante avec ses doigts

n'est-ce pas une image surréaliste avant la lettre ?

Et il est curieux de remarquer que quand l'Orphée de Cocteau se modernise dans la version cinématographique ce n'est plus un monostique alexandrin qu'il entend à la manière de *Chantre* : c'est précisément cette petite image d'une seule ligne

L'oiseau chante avec ses doigts ⁽¹²⁾

d'Apollinaire.

Mais pour revenir au monostique proprement dit il faut avouer qu'il n'est pas en passe de dominer la poésie française comme par exemple le haï-kaï au Japon ; il ne risque pas de remplacer le sonnet. Apollinaire après tout n'en a publié qu'un seul et l'erreur de Lochac était peut-être de s'en faire un peu trop la victime. L'importance de *Chantre*, à part sa propre beauté qu'André Rouveyre a si bien chantée, c'est sans doute qu'il reste comme une déclaration d'indépendance du vers unique. Il fallait que le vers conquière entièrement son autonomie avant d'être réintégré avec d'autres vers également indépendants pour produire par l'ensemble un effet poétique total. Apollinaire partisan de l'Aventure a osé proclamer cette indépendance. Apollinaire partisan de l'Ordre s'est efforcé dans ses chefs-d'œuvre à effectuer la réintégration.

(12) Dans l'avant-propos à *Orphée*, film (1950) Cocteau explique qu'Apollinaire lui avait écrit cette phrase dans une lettre.

Chronique

Séances mensuelles de l'Académie

En sa séance du 14 septembre 1963, l'Académie a entendu M^{me} Marie Gevers prononcer un « Éloge des illetrés », dont le texte a été publié dans le n^o 3 de ce *Bulletin*. Sur propositions de la Commission consultative du Fonds National de la Littérature, treize subventions ont été attribuées. L'Académie a désigné ses candidats au poste d'inspecteur linguistique de l'enseignement primaire, et ratifié les désignations faites par son bureau pour les candidatures aux postes d'inspecteur de complément. Elle a décerné le prix De Wever à M. Jean-Claude Pirotte, pour son poème : *Contrée*. Elle a reçu dans ses collections différents livres et documents récemment acquis, notamment des lettres d'Iwan Gilkin, Albert Mockel et Georges Vivier sur la reprise des opéras de Wagner en 1920, don de M. G. Lermusiaux, et plusieurs lettres adressées par Albert Mockel, Octave Maus et Max Elskamp à Francis de Miomandre.

Le 12 octobre, M. Joseph Hanse, directeur, a salué la mémoire de Jean Cocteau, décédé la veille. L'Académie a entendu une communication de M. Gustave Vanwelkenhuyzen sur une correspondance échangée entre J. K. Huysmans et Arnold Goffin.

Le 9 novembre, M. Joseph Hanse a fait un exposé sur l'apparition des premiers vers libres chez Maeterlinck. L'Académie a élu M. Robert Vivier directeur pour 1964, et M. Maurice Piron vice-directeur.

Deux grands Prix internationaux décernés à Namur et à Liège

Tous ceux qui pensent que la littérature française de Belgique n'a qu'à gagner à de fréquents échanges, à de fréquentes rencontres avec Paris auront vu avec plaisir, cet hiver, deux prix importants décernés dans deux villes wallonnes à des écrivains de France, et par des jurys où siégeaient d'éminents auteurs français.

A Namur, le 11 novembre, l'APIAW remettait le Prix Camille Engelmann à M^{me} Nicole Vedrès, pour son roman : La Fin de Septembre. Le jury, dont faisaient partie, du côté français, MM. Pierre-Henri Simon et Jean-Louis Bory, avait également distingué le récit de M. Jean Muno, L'Hipparion. Au nom du jury, M. Fernand Desonay, lors de la cérémonie de remise du prix, au Théâtre Royal de Namur, a prononcé un discours dont les passages suivants commentent les oeuvres couronnées.

Nicole Vedrès, nous ne nous donnerons pas les gants de l'avoir découverte ; le jury du Prix Camille Engelmann n'a pas l'occasion, à tout coup, de faire sortir de l'anonymat un Chris Marker. La courriériste du *Mercur de France* touche un public averti, séduit par ses brillantes chroniques, qu'elle réunit périodiquement en volumes. Les familiers du petit écran suivent avec passion ses présentations et commentaires de l'actualité littéraire. Cinq livres, publiés chez Gallimard, avaient hautement témoigné, avant *La fin de septembre*, de ses dons de romancière du premier rayon. Et, si je suis bien informé, Nicole Vedrès vient d'en publier un septième : *L'hôtel d'Albe*.

La fin de septembre est, d'un bout à l'autre, un sortilège féminin. On pense à ces vins herbés, à ces philtres d'enchantement dont usait Mécécé. Seule une femme la plus femme était capable d'écrire ce livre où, par une sorte de gageure d'ailleurs imparfaitement tenue, celui qui dit « je » est un personnage masculin : Barras le jeune, le demi-frère puîné de Victor Barras, le grand Barras, mort inopinément dans sa villa fastueuse et laide dite « l'Escurial », au bord de la mer normande, le Victor Barras énigmatique et redouté pour l'enterrement de qui le narrateur est revenu d'Afrique.

Ce thème du retour au village d'enfance, un autre concurrent resté en lice, Hubert Juin, l'a traité non sans émotion dans le récit attachant : *La Cimenterie*, longue nouvelle plutôt que roman et qui fait partie, me

dit-on, d'une « suite ». La vertu incantatoire — au meilleur sens du mot — de Nicole Vedrès tient moins à l'invention qu'à la forme de son récit et à l'allure de son style.

J'ai souvent rêvé d'une critique littéraire graphique, où des jeux de lignes et de cercles, des traits fléchés, des courbes, des coordonnées, des abscisses rendraient compte des mystères de la composition. Ce n'est pas tellement neuf, au demeurant : on a parlé, à propos de Marcel Proust, d'une composition en rosace. Je dirais volontiers que la composition de Nicole Vedrès, thématique, avec des leitmotifs, est en spirale. Mais une spirale à plusieurs centres, et si habilement construite, conduite, que le plaisir des revenez-y épouse à merveille, chez le lecteur d'abord un peu déconcerté mais tôt conquis, le pressentiment des quand-viendra.

Se proposent ainsi toute une gamme de thèmes. La côte normande : falaises crayeuses, sentiers qui ne vont nulle part, prés et sables mous, la ligne plate de l'horizon, les nuages anglais, le phare qui surplombe la mer, le phare « dont l'éclair une fois tourne, deux fois cligne, et une fois sur deux ne tourne pas ». Paysage désolé, désolant, où la mort rôde : c'est non loin du phare, dans une maison en ruine (la guerre a passé par là) que sera découverte, étranglée, la Janine. Thème qui pourrait sembler gratuit, mais si suggestif, des Canadiens ; car la malédiction des combats inutiles pèse sur cette terre inhospitalière où il suffit de gratter le sol pour faire apparaître, entre les algues à demi pétrifiées, des fusils rouillés, des boutons d'uniforme rongés : souvenirs des douze cents Canadiens qui, en 1942, « dévêtus et sanglants », se sacrifièrent pour expérimenter une opération de débarquement du côté de Dieppe. Cette aventure sans espoir des Canadiens, c'est le mythe de M^{me} Namouroux, ancienne sage-femme, devenue gardienne des Loges, le pavillon qui flanque la villa l'Escurial où est venu mourir, de peur sans doute, et aussi de remords, Victor Barras, la nuit même où il avait étranglé la Janine. Et l'un des thèmes les plus lancinants est le thème du chien, de Wolf, chien-loup, détaché, libre, sans laisse, qui connaissait, lui, les clandestines amours de Victor Barras et de la Janine de la buvette perdue près du phare.

Et il advient que ces thèmes s'entrecroisent d'après les règles subtiles du contrepoint :

Chien, regarde, monte une lune rouge au loin, pleine de sang, rouillée comme les vieux fusils des Canadiens. Qu'est-ce que c'est que cette couleur-là, sur terre et dans le ciel, cette rousse moiteur ? L'automne, j'oubliais. C'est le premier soir de l'automne, la fin

d'un ciel trop doux, d'une mer clémente, la fin de la saison de ma venue ici. L'automne qui attendait, couché sur les chrysanthèmes déjà, et certain soir niché dans le froid des murs, tapi dans les trous noirs que font à la craie des falaises tous ces oiseaux railleurs, tous ces oiseaux perceurs.

D'autres thèmes passent, se répondent, comme des échos de cors de chasse assourdis : le thème de Follavoine, le thème du noyé, le thème de la cueillette des roses, le thème du collier sur lequel tire l'amant avant l'amour, le thème des hortensias délavés, le thème du diabolomenthe, le thème des enfants de l'orphelinat qui chantent faux. Et le thème aussi de la nostalgie du Barras spolié, exilé au fond d'un poste de la brousse africaine et qui regarde passer dans le ciel implacable de l'Équateur ces flamants roses venus de la côte normande survoler d'un seul coup d'aile les pistes brûlées et la grande forêt aux lianes.

Le style de Nicole Vedrès a sa séduction. Style de halètement, tout en inversions, en incisives que marque une ponctuation exigeante, avec des étirements qui risquent parfois de casser le fil, des syncopes. Et l'efficacité de cette prose à la fois savante et abandonnée a quelque chose de taraudant. Je cite :

Passent dans l'air les mouettes, tirant leur cri, un coup de craie au ciel. Passent, disant : tout passe, et même l'avenir, dans un subit éclair, fulgurant l'inconnu, l'ignorance et l'oubli (*une in-correction, ce fulgurant l'inconnu, si l'on veut : mais quelle trouvaille !*)... Qu'a-t-il entendu, Claude, durant qu'on étranglait sa mère ? Et il est là, ferme en apparence, vacillant sans doute dans l'âme. Prêt à pleurer, à se perdre, à haïr pour jamais ce décor, ces nuages d'un blanc perfide. Les instants qu'il vient de passer déjà se sont enfoncés dans sa mémoire d'enfant et voyagent, jusqu'aux mines du souvenir (*très sûr effet de virgule*). Un jour remonteront, et pour soudain se présenter, tels qu'il n'a pas su les voir, ni moins encore les vivre. Claude, j'étais ici un enfant, plus petit que tu n'es. Le soleil se couchait dans les vitres de la salle de bains qui sentait l'éponge, et ce fut pour toujours l'odeur de la félicité. Il n'y a presque rien d'autre. Il n'y a, dans une vie, presque rien d'autre jamais. Je suis revenu pour ces reflets, cette odeur ; pour eux je resterais encore... Si je pouvais aller à la vieille maison, tu m'accompagnerais. Dans le potager, tout au fond, contre le mur, on mettait en tas les poires blettes. Les guêpes, tout autour, bourdonnaient d'un appétit sauvage, machinal... « N'y va pas, n'y

va pas, petit, me disait-on, ne touche pas aux poires, surtout n'en mange pas... Elles sont pourries, pleines de sales bêtes». Et ce n'était pas vrai, pas toujours. Il y en avait de mûres, douces, brunes, fondantes. Un miel.

Ici la phrase est courte du monologue intérieur. Mais elle peut s'allonger, dérouler toutes ses vrilles :

(*L'affreux Johannet, le gérant véreux artisan des spoliations, a-t-il dépossédé Victor, comme il a machiné la ruine de l'exilé, du demi-frère ?*) Je lis :

Ne lui laissant pour finir que sa seule pierre, celle qui est là-bas, étroite sous les fleurs, dans le terrain où ils sont si nombreux, au bout de la falaise, et où la nuit dernière, rêvant, je me voyais ; où j'ai cru ne pouvoir m'avancer debout, mais seulement glisser, jusque dedans la mer, y glisser lentement, non pas comme le noyé, mais comme Lady Landgrove, jamais vue, mais tendrement jetée dans un coffre de bois, par des marins en blanc, jetée, suivie de quelques fleurs, bientôt salées, bientôt grises, mangées par des poissons qui jamais n'avaient vu de fleurs, et jamais ne seront entendus, poissons hurleurs, poissons bramant, poissons pleurant sans que personne sache...

On se déprend mal de cette incantation, je reprends le mot. Et si, pour mon goût personnel, je regrette, de-ci, de-là, que les procédés d'écriture soient par trop appuyés, j'aurais bien mauvaise grâce à ne pas me laisser bercer par une prose qui reflète un tempérament et qui, j'y reviens, avec le sens de la composition thématique en spirale, donne à Nicole Vedrès son style, son allure, sa qualité. Et le reste — c'est-à-dire l'intrigue policière — n'est que l'accessoire dans *La fin de septembre*, même si nous hantera longtemps encore l'inoubliable M. Dausse, ce Maigret mélomane qui ne décline son identité qu'au tout dernier chapitre du roman.

La compétition a été serrée, chacun le sait ; et *L'Hipparion* de Jean Muno ne s'est incliné que de justesse. Privilège du jury, pensera-t-on, que d'avoir à choisir entre deux écrivains qui ont passé le temps des promesses. Mais aussi cruel balancement. *L'Hipparion* est un fort beau livre, dont la critique a si abondamment parlé, et avec tant de compliments, qu'à reprendre le los, je donnerais pour sûr l'impression d'enfoncer une porte ouverte.

L'intrusion d'un animal fabuleux — en l'occurrence, un mammifère ongulé, de la famille des équidés, fossile de la fin du tertiaire — dans la

vie que mènent nos contemporains n'est pas une donnée en soi originale ; et quelqu'un d'entre nous, lors de la délibération du jury, faisait observer que Wells en avait tiré des effets très sûrs. Ce qui me plaît, chez Jean Muno, c'est ce goût du fantastique quotidien, un goût dont il a administré, depuis *L'hipparion*, une autre jolie preuve quand il nous conta l'histoire du monsieur-qu'emporte-à-travers-le-ciel-son-parapluie. Nous sommes au-delà du réalisme magique à la *Grand Meaulnes* : dans un monde à la fois irrationnel et furieusement logique, où les chiffres — ces fameux chiffres dont parlait Cocteau — ont changé de valeur. Jean Muno s'y meut avec une aisance un peu méphistophélique, sans rien qui pèse, qui insiste, sur le ton d'un humour discrètement voilé. Si le dénouement de ce conte fabuleux me laisse un peu sur ma faim (mais ce ne serait pas la première fois qu'un inventeur serait victime de son invention), j'apprécie à sa valeur qui est grande une langue sobre, sans bavures, qui se défie de l'artifice et dont la netteté a quelque chose de l'os — un os d'hipparion — dans une vitrine de muséum.

A Liège, le 30 novembre 1963, le Prix international de la Paix a été remis à M. Roger Caillois par M. Pierre Clerdent, gouverneur de la Province, pour son essai intitulé Bellone. Au jury siégeaient notamment MM. Maurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Gérard Bauër, secrétaire de l'Académie Goncourt, Denis de Rougemont et Alain Bosquet. Le discours suivant a été prononcé par M. Marcel Thiry.

C'est un jour heureux que celui-ci. Heureux pour notre pays liégeois, pour « le Liège », qui affirme sa tradition princière chaque fois qu'il lui est donné de participer ainsi à quelque vaste activité humaine, que ce soit dans le domaine des arts, de la technique, ou de cette politique moderne qui élabore au-dessus des discussions et des traditions attardées la forme nouvelle des nations et du monde. Jour heureux aussi pour la Fondation du Prix littéraire international de la Paix, laquelle enrichit son palmarès déjà brillant d'un nom qui lui fait le plus grand honneur, tout en recommandant une œuvre capable de servir largement son grand dessein pacifique. Et heureux enfin pour nous, pour les écrivains de notre peuple français hors de France, qui ne peuvent que se réjouir lorsqu'une telle circonstance vient montrer l'irréel des frontières d'État et vient, par exemple, comme aujourd'hui, réunir dans une signification d'étroite communauté d'esprit les noms de Paris, de Genève et de Bruxelles ou Liège, et, autour de celui de Roger Caillois, les noms de Maurice Genevoix et de Gérard Bauër, de Denis de Rougemont, d'Alain Bosquet,

et des membres wallons de ce jury. Circonstance d'autant plus belle qu'elle nous a valu non seulement la collaboration au jury, mais la présence physique parmi nous, ce soir, du secrétaire perpétuel de l'Académie française et du secrétaire de l'Académie Goncourt.

Il ne me semble pas que je préjugerai de votre sentiment avec trop d'imprudence, mon cher ami, si j'escompte qu'à vos yeux aussi, et à votre cœur, l'événement que nous fêtons aura paru favorable. Vous connaissiez déjà l'attention que Liège porte à votre œuvre et les amitiés que vous avez su y gagner. Vous voici revenu parmi nous en triomphateur, et nul, qu'on me permette de le dire, ne s'en réjouit plus que moi. Aussi ai-je accepté avec un empressement bien immodeste l'offre qu'on m'a faite de commenter ici la proposition du jury du Prix littéraire international de la Paix, proposition qui, formée à l'unanimité, fut ratifiée à l'unanimité par le conseil de la Fondation. Ce commentaire, je ne crois pas qu'il doive être une présentation, parce qu'on ne présente pas Roger Caillois à un public averti ; ni un éloge, parce que l'éloge est un genre aimablement suranné, donc difficile, et qu'il faudrait pour y réussir une ingéniosité analogue à celle que vous avez inventée pour renouveler la forme d'un Art poétique, en disposant celui-ci comme la prière de l'âme égyptienne devant Osiris. Je sens plutôt que je vais, avec égoïsme, profiter de cet avantage qui m'est donné de pouvoir parler de vous pour vous parler enfin, car c'est une chance que je n'ai pas eue bien souvent, et pour vous soumettre mes hypothèses sur le sens total de votre œuvre et mes curiosités de vos méthodes, comme depuis longtemps j'aurais aimé à le faire en tête-à-tête avec vous. Mais c'est sans doute un signe de notre temps qu'il faille une cérémonie publique pour permettre l'intime propos d'un ami à un ami, une fois qu'on a passé l'âge de la liberté et qu'on est entré dans celui des occupations astreignantes.

Parler de ce que vous avez fait, c'est parler de ce que vous avez aimé. Notre grand Robert Vivier, à propos d'Albert Mockel, a dit qu'être pur c'est de ne faire que ce qu'on aime. J'imagine que votre pureté fut intransigeante dès le choix de vos études. L'École Normale supérieure, l'École pratique des hautes études, l'agrégation de grammaire : votre vocation de mandarin qui s'est promis carrière dans des connaissances étendues se reconnaît à ces options, en même temps que votre amour du langage — le langage, dont vous pratiquez les plus savants mécanismes avec la rigueur d'un mathématicien. Vous touchez au surréalisme au temps de vos débuts avec la *Mante religieuse*, puis vous vous en détachez non sans éclat. Ce divorce donne la clé de votre œuvre. Vous avez

préféré la raison : mais un divorce suppose d'abord un mariage, souvent un mariage d'inclination, et vous reviendrez sans cesse au mystère et à l'irrationnel comme à des amours originelles qu'on ne cesse de quereller parce qu'elles ne cessent de vous tenir par la fibre intime. Il est vrai que si vous y revenez toujours ce sera pour l'expliquer, ce mystère, pour en analyser les ressorts secrets ; mais en faisant obstinément éteindre ainsi l'ange de l'obscur par votre ange de lumière vous livrez l'aveu que la première passion est demeurée puissante. Vous même, vous dites que vous éprouvez « un attrait ininterrompu pour les forces d'instinct et de vertige, le goût d'en définir la nature, d'en démonter autant que possible la sorcellerie ».

Que vous ayez un peu continué, malgré les exorcismes de l'explication raisonnée, à subir l'envoûtement premier de l'étrange et les tentations du supralogique, il me semble que cela se discerne à la véhémence de certaines de vos réactions contre la littérature d'ombre ; on n'est pas violent pour ce qu'on a vraiment cessé d'aimer : *ira amoris figura*. Vous êtes le rationaliste qui reste en perpétuel désir de l'inexpliqué, de l'irréel, du fantastique, du sacré, le classique toujours troublé au souvenir du philtre des désordres.

Aussi, dès ses débuts, votre bibliographie vous montre-t-elle avide de folklores lointains et de religions primitives, de mythes anciens et de magies exotiques. Non content de les scruter et de les percer à jour, vous les connectez, vous les faites s'éclairer les uns les autres grâce aux diverses disciplines scientifiques où vous vous êtes exercé, car vos connaissances sont encyclopédiques, et il en résulte une méthode qui est bien vôtre ; c'est, par exemple, de rapprocher le mimétisme des insectes et le goût des hommes pour le déguisement, une constatation d'entomologie et une expérience sociologique. D'une science à l'autre vous créez de telles voies de traverse, qui permettent à votre spéculation de brillantes rocades. Ainsi s'élabore un vaste système, et par cette communication diagonale que vous établissez entre les grandes routes tracées de la connaissance humaine il se forme peu à peu une conception cohérente de la vie et du monde. Il n'est qu'une seule nature, ses lois sont homogènes. C'est ce que vous croyez voir se dégager de vos curiosités infatigables.

Celles-ci vous ont porté tour à tour vers les théories de l'art et vers la sociologie, vers l'histoire et vers l'histoire naturelle, vers la zoologie, vers les merveilles lapidaires. Les fêtes, les jeux, les masques, les insectes, aujourd'hui les pierres, mais aussi les songes, les religions, les doctrines philosophiques de tous les temps et de tous les pays, et cette mystérieuse fusion d'une certaine qualité de vie avec une certaine qualité de lan-

gage, qu'on appelle poésie, ce ne sont là que quelques sujets parmi beaucoup d'autres que vous avez traités dans de nombreux volumes et des articles innombrables. Il est pourtant une de ces préoccupations qui, avec celle de la poésie, est venue vous requérir plus souvent ou plus longuement que les autres, c'est celle de la guerre.

La guerre fournit déjà la matière d'un des principaux chapitres de votre ouvrage célèbre, *L'Homme et le Sacré*, publié en 1939. En 1948, vous consacrez au « culte de la guerre » une série de conférences. Vous rencontrez un peu plus tard un personnage qui va venir corroborer vos vues sur l'évolution de la guerre au contact de la démocratie montante ; c'est ce curieux Hippolyte de Guibert, officier d'ancien régime et théoricien de l'armée républicaine, figure prophétique et oubliée que vous remettez en lumière. Ainsi, depuis plus de vingt-cinq ans, récoltés d'abord au cours de vos investigations assidues dans les alentours de ces zones troubles de la psychologie humaine que sont les vertiges collectifs de tuerie ou de sacrifice, étudiés ensuite dans leur succession historique, se sont élaborés en système ces éléments d'observation que vous avez réunis l'an dernier sous le titre *Bellone ou la pente de la guerre*.

Titre alarmant, et l'alarme que vous donnez est évidemment salutaire. La guerre est une pente. Dans la première partie du livre, vous en faites l'historique ; vous nous la montrez depuis ses formes embryonnaires, celles où les tribus primitives commencent à organiser en entreprises systématiques la chasse au gibier humain, jusqu'à la guerre courtoise, que ce soit en Chine ou chez nous, jusqu'à la guerre citoyenne et aux nations armées, jusqu'à la guerre totale qui tend à réduire à l'anonymat le rôle de l'individu combattant et qui relègue ainsi dans l'ombre la figure du héros, figure qu'on aurait pu croire dominante, nécessairement et pour toujours, dans le tableau de n'importe quelle guerre. Et puis, dans la seconde partie, l'historien fait place au psychologue, à l'analyste des mouvements les plus obscurs au fond de nos âmes. La tentation suprême de la guerre, c'est qu'elle offre à l'homme de s'évader des normes quotidiennes. Elle est comme une de ces fêtes où les règles sont renversées, où le *nefas* devient *fas*, où ce qui était répréhensible est fait non seulement licite, mais obligatoire et hautement louable ; c'est le « sacré de transgression », et votre ancienne familiarité avec les rites de liesse ruineuse vous aide à le reconnaître. Vous montrez dans les textes d'un Jünger comment le vertige guerrier peut devenir doctrine éthique, et vous n'avez pas besoin de long développement pour nous rappeler comment sur cette doctrine même nous avons vu se fonder des États. La pente de la guerre est-elle donc fatale ?

De chapitre en chapitre, dans la progression redoutable de votre exposé qui est, hélas ! la progression même de l'histoire, vous nous le faites craindre. Comme un sermonaire qui administrerait jusqu'au bout la démonstration que l'Apocalypse est imminente en inévitable conséquence de notre péché, et qui ne concéderait qu'en ses tout derniers mots une très conditionnelle éventualité de salut, vous nous menez jusqu'à votre dernière page avant de nous faire entrevoir la rémission possible. Possible, mais, vous y insistez aussitôt, difficile. Le remède, vous consentez enfin à le nommer : il ne peut être que dans l'éducation de l'homme. Mais à peine avez-vous donné cette espérance que vous vous reprenez pour nous la disputer. « Je demeure effrayé, dites-vous, de la lenteur de pareille démarche, quand je me souviens qu'il s'agit de gagner de vitesse la guerre absolue ».

Votre conclusion postule donc cependant, et malgré cette noirceur qui est celle des prophètes habiles, une voie de salut par l'amélioration de l'homme. C'est là la parole d'un moraliste ; et c'est bien en effet ce que vous êtes avant tout. Rien ne l'indique mieux que cet *Art poétique*, dont chacun des vingt-trois articles, sous couleur de recommander des recettes aux faiseurs de poèmes, édictent chacun, en réalité, une règle de vie qui profiterait à tous aussi bien qu'aux poètes, et qui d'ailleurs pourraient peut-être se résumer en ce seul et bref précepte : ne pas tricher. De même, au bout de la fable effrayante que vous nous avez contée, et qui malheureusement n'est pas une fable, votre livre débouche sur cette moralité, qui éclate d'autant plus vive que vous la formulez sans phrases, en maître écrivain que vous êtes et qui sait bien l'effet des dures nudités : pour nous sauver de cette religion de la mort, de cette fatalité des nations qu'est la guerre, sauvons nos âmes, éduquons-les. Sinon...

Je puis bien vous dire, mon cher ami, qu'il en est parmi nous qui sans doute espéraient pour le Prix de la Paix un livre un peu plus rose, sans aller jusqu'à rêver d'un chœur d'alleluias avec des perspectives certaines sur le plein azur. Hélas ! Le temps n'est pas venu de la paix triomphante ; il faut qu'elle milite encore, et qu'on milite pour elle ; et ne venons-nous pas encore de sentir, dans le grand frisson d'horreur qui a passé hier sur le monde, à quel point elle est fragile, quelle trouée dans l'œuvre arachnéenne qu'elle construit peut faire la mort d'un seul homme ? Un temps viendra peut-être où les fondateurs de ce beau prix de la Paix — ou bien les enfants de ces fondateurs — pourront décerner la palme à des hymnes de grâces ou encore à des études sur le développement de plus en plus harmonieux des peuples ; de même qu'on peut imaginer le temps où, les dernières maladies ayant été dépitées et pourchassées au fond de

leurs retraites, l'hygiène remplacerait la médecine, et où les corps n'auraient plus qu'à demander à mieux s'épanouir. Nous en sommes encore à l'âge des médecins.

Votre livre, cher Roger Caillois, participe de l'art de guérir dans la mesure où le thérapeute doit d'abord connaître et définir le mal. Ce livre désacralise la guerre, il dénude son plus profond mécanisme moral, il désarme en nous les analysant ses invites au dérèglement de toutes les normes, aussi tentant pour l'humanité que pour le poète le fameux dérèglement de tous les sens. C'est en quoi, écrit dans la stricte moralité poétique d'un style qui ne triche pas, rassemblant sur la guerre les éléments de connaissance qu'une enquête de vingt-cinq années vous a fait récolter, il a hautement mérité le prix littéraire de la Paix.

Distinctions

M. Carlo Bronne a été nommé président du Conseil de la Bibliothèque royale, dont M. Joseph Hanse a été nommé membre.

M. Marcel Thiry a reçu le prix littéraire Emile Bernheim pour la période 1959-1963.

Hors de Belgique

M. Fernand Desonay a fait en décembre une série de conférences à Bologne, Florence, Padoue, Parme, Venise et Milan. Sous les auspices des Universités ou d'associations culturelles, il a traité différents sujets : Ronsard et le sens du rythme, *Le Grand Meaulnes*, Ronsard poète de l'amour, Jean Cocteau, Antoine de La Sale. A Milan, il a répondu en italien aux questions qui lui ont été posées par la radio sur les souvenirs personnels qu'il a de Jean Cocteau.

La Ville de Paris a offert en l'hôtel de Lauzun un dîner en l'honneur de la duchesse de La Rochefoucauld, à l'occasion de l'élection de celle-ci à l'Académie royale de littérature.

TABLE DES MATIÈRES

TOME XLI — ANNÉE 1963

Séances publiques

RÉCEPTION DE MM. ALBERT AYGUESPARSE ET GÉO LIBBRECHT (26 janvier 1963)	
Discours de M. Constant Burniaux	7
Discours de M. Albert Ayguesparse	18
Discours de M. Roger Bodart	29
Discours de M. Géo Libbrecht	37
RÉCEPTION DE MM. MARCEL RAYMOND ET ROBERT-LÉON WAGNER (27 avril 1963)	
Discours de M. Fernand Desonay	91
Discours de M. Marcel Raymond	103
Discours de M. Maurice Piron	113
Discours de M. Robert-Léon Wagner	122
RÉCEPTION DE M ^{me} LA DUCHESSE DE LA ROCHEFOUCAULD (26 octobre 1963)	
Discours de M. Carlo Bronne	187
Discours de M ^{me} de La Rochefoucauld	198
SÉANCE SOLENNELLE POUR LE CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE JULES DESTREE (14 décembre 1963)	
Discours de M. Marcel Thiry	267
Discours de M. Pierre Nothomb	275
Discours de M. Albert Guislain	284
Discours de M. le Ministre Henri Janne	299

Hommages

JEAN COCTEAU, par M. Marcel Thiry	183
LOUIS DUMONT-WILDEN, par M. Joseph Hanse	263

Communications et articles

<i>Encore L'Intruse et Les Flaireurs</i> (Communication de M. Gustave Vanwelkenhuyzen, à la séance du 12 janvier 1963) . . .	49
---	----

<i>Rousseau et son Léviste</i> (Communication de M. Marcel Thiry, à la séance du 9 mars 1963)	71
<i>Guillaume I^{er} des Pays-Bas, épistolier française</i> (Communication de M. Pierre Nothomb, à la séance du 12 mai 1963)	133
<i>Une lettre inédite de Maeterlinck</i> (Communication de M. Carlo Bronne, à la séance du 12 mai 1963)	151
<i>Sur la traduction des vers</i> (Communication de M. Robert Goffin, à la séance du 8 juin 1963)	157
<i>Éloge des Illettrés</i> (Communication de M ^{me} Marie Gevers, à la séance du 14 septembre 1963)	213
<i>Arnold Goffin et J. K. Huysmans</i> (Communication de M. Gustave Vanwelkenhuyzen, à la séance du 12 octobre 1963)	219
<i>Goûters et promenades avec Donna Maria d'Annunzio</i> , par M. Léon Kochnitzky	241
<i>Apollinaire et le monastique</i> , par M. L. C. Breuing	313

Rapports

<i>Le Prix biennal de Littérature Wallonne</i> . Rapport de MM. Marcel Hicter et Emile Lempereur	81
<i>Les Prix académiques de 1963</i> . Rapport du Secrétaire perpétuel	307
<i>Le Concours scolaire de 1963</i> . Rapport de M. Albert Ayguesparse, secrétaire du jury	309

Chronique

Séances de l'Académie	85, 171, 325
Prix, distinctions, nominations	86, 177, 335
Hors de Belgique	86, 178, 261
Un hommage à M. Joseph Calozet	171
Le centenaire d'Arnold Goffin	257
Le centenaire de Jules Destrée	261
Deux grands prix internationaux décernés à Liège et à Namur	326

OUVRAGES PUBLIÉS

PAR

l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises

ACADÉMIE. — <i>Table Générale des Matières du Bulletin de l'Académie. Années 1922 à 1959.</i> 1 brochure in-8° de 78 p. — 1960	25 fr.
ANGELET Christian. — <i>La poésie de Tristan Corbière</i> 1 vol. in-8° de 145 p. — 1961	70 —
BAYOT, Alphonse. — <i>Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200.</i> 1 vol. in-8° de 300 p. — 1929	250 —
BERVOETS Marguerite. — <i>Œuvres d'André Fontainas.</i> 1 vol. in-8° de 238 p. — 1949	140 —
BODSON-THOMAS Annie. — <i>L'Esthétique de Georges Rodenbach.</i> 1 vol. 14 × 20 de 208 p. — 1942	100 —
BOUMAL Louis. — <i>Œuvres</i> (publiées par Lucien Christophe et Marcel Paquot). Réédition, 1 vol. 14 × 20 de 211 p. — 1939	70 —
BRONKART Marthe. — <i>Études philologiques sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin.</i> 1 vol. in-8° de 306 p. — 1933	140 —
BUCHOLE Rosa. — <i>L'Évolution poétique de Robert Desnos.</i> 1 vol. 14 × 20 de 328 p. — 1956	120 —
CHAINAYE Hector. — <i>L'Ame des choses.</i> Réédition 1 vol. 14 × 20 de 189 p. — 1935	70 —
CHAMPAGNE Paul. — <i>Nouvel essai sur Octave Pirmez. I. Sa vie.</i> 1 vol. 14 × 20 de 204 p. — 1952	100 —
CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850). I. La Bataille romantique.</i> 1 vol. in-8° de 423 p. — 1931	250 —
CHARLIER Gustave. — <i>Le Mouvement romantique en Belgique. (1815-1850) II. Vers un Romantisme national.</i> 1 vol. in-8° de 546 p. — 1948	250 —
CHARLIER Gustave. — <i>La Trage-Comédie Pastorale (1594)</i> 1 vol. in-8° de 116 p. — 1959	100 —
CHRISTOPHE Lucien. — <i>Albert Giraud. Son œuvre et son temps.</i> 1 vol. 14 × 20 de 142 p. — 1960	60 —
COMPÈRE Gaston. — <i>Le Théâtre de Maurice Maeterlinck.</i> 1 vol. in-8° de 270 p. — 1955	120 —
CULOT Jean-Marie. — <i>Bibliographie des Écrivains Français de Belgique (1881-1950).</i> 1 vol. in-8° de 304 p. — 1954	120 —
CULOT Jean-Marie. — <i>Bibliographie d'Émile Verhaeren.</i> 1 vol. in-8° de 156 p. — 1958	100 —

DAVIGNON Henri. — <i>Charles Van Lerberghe et ses amis</i> . 1 vol. in-8° de 184 p. — 1952	110 —
DAVIGNON Henri. — <i>L'Amitié de Max Elskamp et d'Albert Mockel</i> (Lettres inédites) 1 vol. 14 × 20 de 76 p. — 1955	50 —
DAVIGNON Henri. — <i>De la Princesse de Clèves à Thérèse Desqueyroux</i> . 1 vol. 14 × 20 de 237 p. — 1963	90 —
DEFRENNE Madeleine. — <i>Odilon-Jean Périer</i> . 1 vol. in-8° de 468 p. — 1957	175 —
DElBOUILLE Maurice. — <i>Sur la Genèse de la Chanson de Roland</i> . 1 vol. in-8° de 178 p. — 1954	120 —
DE REUL Xavier. — <i>Le roman d'un géologue</i> . Réédition (Préface de Gustave Charlier et introduction de Marie Gevers). 1 vol. 14 × 20 de 292 p. — 1958	120 —
DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. I. Cassandre</i> . 1 vol. in-8° de de 282 p. — 1952	100 —
DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. II. De Marie à Genève</i> . 1 vol. in-8° de 317 p. — 1959	125 —
DESONAY Fernand. — <i>Ronsard poète de l'amour. III. Du poète de cour au chantre d'Hélène</i> . 1 vol. in-8° de 415 p. — 1959	150 —
DE SPRIMONT Charles. — <i>La Rose et l'Épée</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 126 p. — 1936	70 —
DONEUX Guy. — <i>Maurice Maeterlinck. Une poésie - Une sagesse - Un homme</i> . 1 vol. in-8° de 242 p. — 1961	110 —
DOUTREPONT Georges. — <i>Les Proscrits du Coup d'État du 2 décembre 1851 en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 169 p. — 1938	70 —
DUBOIS Jacques. — <i>Les Romanciers français de l'Instantané au XIX^e siècle</i> . 1 vol. in-8° de 221 p. — 1963	100 —
ÉTIENNE Servais. — <i>Les Sources de « Burg-Jargal »</i> . 1 vol. in-8° de 159 p. — 1923	70 —
FRANÇOIS Simone. — <i>Le Dandysme et Marcel Proust</i> (De Brummel au Baron de Charlus). 1 vol. in-8° de 115 p. — 1956	120 —
GILLIS Anne-Marie. — <i>Edmond Breuché de la Croix</i> . 1 vol. 14 × 20 de 170 p. — 1957	90 —
GILSOUL Robert. — <i>La Théorie de l'Art pour l'Art chez les écrivains belges de 1830 à nos jours</i> . 1 vol. in-8° de 418 p. — 1936	175 —
GILSOUL Robert. — <i>Les influences anglo-saxonnes sur les Lettres françaises de Belgique de 1850 à 1880</i> . 1 vol. in-8° de 342 p. — 1953	140 —
GIRAUD Albert. — <i>Critique littéraire</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 187 p. — 1951	90 —
GUIETTE Robert. — <i>Max Elskamp et Jean de Bosschère</i> . Correspondance. 1 vol. 14 × 20 de 64 p. — 1963	45 —
R. P. GUILLAUME. — <i>La poésie de Van Lerberghe</i> . Essai d'exégèse intégrale. 1 vol. in-8° de 247 p. — 1962	100 —
GUILLAUME Jean S.J. — <i>Essai sur la valeur exégétique du substantif dans les « Entrevisions » et « La Chanson d'Ève » de Van Lerberghe</i> . 1 vol. in-8° de 303 p. — 1956	140 —

GUILLAUME Jean S.J. — <i>Le mot-thème dans l'exégèse de Van Lerberghe</i> . 1 vol. in-8° de 108 p. — 1959	70 —
HANSE Joseph. — <i>Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 383 p. — 1928	110 —
HAUST Jean. — <i>Médecinaire Liégeois du XIII^e siècle et Médecinaire Namurois du XIV^e</i> (manuscrits 815 à 2.700 de Darmstadt). 1 vol. in-8° de 215 p. — 1941	100 —
HEUSY Paul. — <i>Un coin de la Vie de misère</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 167 p. — 1942	90 —
HOUSSA Nicole. — <i>Le souci de l'expression chez Colette</i> . 1 vol. 14 × 20 de 236 p. — 1958	110 —
LEJEUNE Rita. — <i>Renaut de Beaujeu. Le lai d'Ignaure ou Lai du prisonnier</i> . 1 vol. in-8° de 74 p. — 1938	70 —
LEMONNIER Camille. — <i>Paysages de Belgique</i> . Réédition. Choix de pages. Préface par Gustave Charlier. 1 vol. 14 × 20 de 135 p. — 1945	100 —
MAES Pierre. — <i>Georges Rodenbach (1855-1898)</i> . Ouvrage couronné par l'Académie Française. 1 vol. 14 × 20 de 352 p. — 1952	130 —
MARET François. — <i>Il y avait une fois</i> . 1 vol. 14 × 20 de 116 p. — 1943	70 —
MICHEL Louis. — <i>Les légendes épiques carolingiennes dans l'œuvre de Jean d'Outremeuse</i> . 1 vol. in-8° de 432 p. — 1935	140 —
NOULET Émilie. — <i>Le premier visage de Rimbaud</i> . 1 vol. 14 × 20 de 324 pages — 1953	140 —
OTTEN Michel. — <i>Albert Mockel. Esthétique du Symbolisme</i> . 1 vol. in-8° de 256 p. — 1962	100 —
PAQUOT Marcel. — <i>Les Étrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeux à Molière</i> . 1 vol. in-8° de 224 p.	110 —
PICARD Edmond. — <i>L'Amiral</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 95 p. — 1939	70 —
PIRMEZ Octave. — <i>Jours de Solitude</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 351 pages — 1932	70 —
POHL Jacques. — <i>Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique</i> . — 1 vol. in-8° de 248 p. 1962	120 —
REICHERT Madeleine. — <i>Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Van Hasselt</i> . 1 vol. in-8° de 248 p. — 1933	110 —
REIDER Paul. — <i>Mademoiselle Vallantin</i> . Réédition. (Introduction par Gustave Vanwelkenhuyzen). 1 vol. 14 × 20 de 216 p. — 1959	90 —
REMACLE Louis. — <i>Le parler de la Gleize</i> . 1 vol. in-8° de 355 p. — 1937	110 —
REMACLE Madeleine. — <i>L'élément poétique dans « A la recherche du Temps perdu » de Marcel Proust</i> . 1 vol. in-8° de 213 p. — 1954	120 —
ROBIN Eugène. — <i>Impressions littéraires</i> (Introduction par Gustave Charlier) 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1957	90 —
RUELLE Pierre. — <i>Le vocabulaire professionnel du houilleur borain</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1953	175 —
SCHAEFFER Pierre-Jean. — <i>Jules Destrée</i> . Essai biographique. 1 vol. in-8° de 420 p. — 1962	195 —
SEVERIN Fernand. — <i>Lettres à un jeune poète</i> , publiées et commentées par Léon Kochnitzky. 1 vol. 14 × 20 de 132 p. — 1960	60 —

SOREIL Arsène. — <i>Introduction à l'histoire de l'Esthétique française</i> (nouvelle édition revue). 1 vol. in-8° de 152 p. — 1955	110 —
SOSSET L. L. — <i>Introduction à l'œuvre de Charles De Coster</i> . 1 vol. in-8° de 200 p. — 1937	70 —
THOMAS Paul-Lucien. — <i>Le Vers moderne</i> . 1 vol. in-8° de 247 p. — 1943	140 —
VANDRUNNEN James. — <i>En pays wallon</i> . Réédition. 1 vol. 14 × 20 de 241 p. — 1935	70 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>L'influence du naturalisme français en Belgique</i> . 1 vol. in-8° de 339 p. — 1930	175 —
VANWELKENHUYZEN Gustave. — <i>Histoire d'un livre : « Un mâle », de Camille Lemonnier</i> . 1 vol. 14 × 20 de 162 p. — 1961	90 —
VERMEULEN François. — <i>Edmond Picard et le réveil des Lettres belges (1881-1898)</i> . 1 vol. in-8° de 100 p. — 1935	50 —
VIVIER Robert. — <i>L'originalité de Baudelaire</i> (réimpression suivie d'une note de l'auteur). 1 vol. in-8° de 296 p. — 1952	125 —
VIVIER Robert. — <i>Et la poésie fut langage</i> . 1 vol. 14 × 20 de 232 p. — 1954	110 —
VIVIER Robert — <i>Traditore</i> . 1 vol in-8° de 285 p. — 1960	125 —
« LA WALLONIE ». — <i>Table générale des matières</i> (juin 1886 à décembre 1892) par Ch. LEQUEUX). — 1 vol. in-8° de 44 p. 1961	30 —
WARNANT Léon — <i>La Culture en Hesbaya liégeoise</i> . 1 vol. in-8 de 255 p. — 1949	150 —
WILLAIME Élie. — <i>Fernand Severin — Le poète et son Art</i> . 1 vol. 14 × 20 de 212 p. — 1941	70 —
WILMOTTE Maurice. — <i>Les Origines du Roman en France</i> . 1 vol. in-8° de 263 p. — 1941	110 —

PRIX : 30 Frs.